

Cité

ÉDUCATIVE

VOL. 3 No 1
SEPTEMBRE 1989



SOUS LA MONTAGNE, UNE CAVERNE NUCLÉAIRE

SILENCE! ON TOURNE



L'ÉDUCATION SELON PARIZEAU





Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE CHEZ VOUS

COURS TÉLÉVISÉS

GESTION DES SERVICES DE SANTÉ

ASA 1000D : Organisation du système des services de santé (3 crédits).

ASA 2100D : Planification et contrôle budgétaire (3 crédits).

GÉRONTOLOGIE

GER 3045D : Intervention auprès des personnes âgées atteintes de déficits cognitifs (3 crédits).

TOXICOMANIES

TXM 1221D : Effets physiologiques des psychotropes (3 crédits).

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

Le 15 décembre 1989

Diffusion: Câblodistribution ou vidéocassettes

Dépliants sur demande

Renseignements : (514) 343-6090
1-800-363-8876

**APPRENDRE
POUR AGIR**

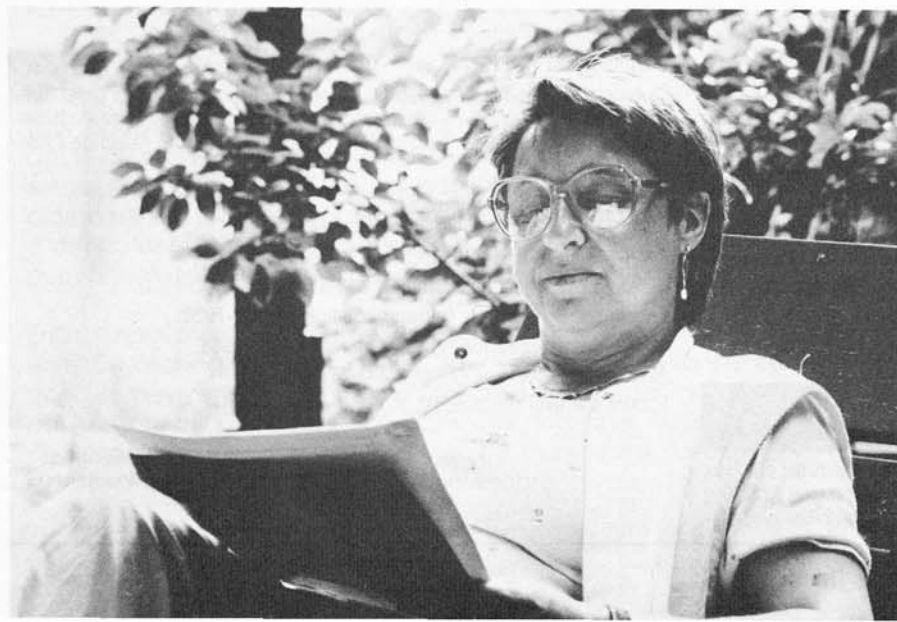
SOMMAIRE

- 12 **Peu de données sur les universités
LE QUÉBEC N'A PAS TROP DÉRAPÉ
DANS LE «VIRAGE INFORMATIQUE»**



- 5 **Éditorial :**
Faut-il hausser les droits de
scolarité?
- 8 **Entrevue avec
M. Jacques
Parizeau :**
les pédagogues des
années soixante et
soixante-dix grinceront des
dents : l'école, selon le chef
du Parti québécois, n'est
pas destinée à rendre les
enfants heureux!

- 14 **RENAÎTRE PAR
L'ALPHABÉTISATION**



- 24 **La petite histoire
de l'U.de M.**

Entrepris l'an dernier, et destinée à se poursuivre dans nos quatre numéros de cette année, la petite histoire de l'Université de Montréal nous entraîne cette fois dans l'univers inquiétant des «arracheurs» de dents.

- 17 Même s'il ne risque pas d'exploser, on n'a pas pris de chance : le laboratoire de physique nucléaire est bien enfoui dans le cœur de pierre du mont Royal.

- 20 **SILENCE!
ON TOURNE**

- 26 **LES RELATIONS
PUBLIQUES : IL NE
SUFFIT PAS DE
DONNER DES
POGNÉES DE MAINS**

- 28 **LES IDÉAUX
DE 1789 ONT
FLEURI AU QUÉBEC**

- 30 **LE STRESS ET
LES ÉTUDIANT-E-S
DE LA FEP**

- 32 **LES INFIRMIÈRES :
UN MANQUE
D'AUTONOMIE
PROFESSIONNELLE?**

- 33-40 **LA VIE DE
L'AGEEFEP**

À votre service

SERVICE D'ANIMATION CULTURELLE

72 ateliers, 6 concours et du théâtre au Centre d'essai, des concerts, des expositions à la Galerie, voilà ce que vous offre le Service d'animation culturelle cet automne.

En primeur cette année, notre nouveau CINÉ-CAMPUS prend d'assaut le Centre d'essai tous les mercredis soir avec une sélection des meilleurs films de l'année.

Ne manquez pas l'occasion de prendre le large avec nos voyages : New York (du 6 au 9 octobre), Cuba (période des Fêtes), Ottawa (21 octobre), Québec (28 octobre).

Vous avez tout le loisir d'organiser vos propres activités en puisant dans les ressources du SAC. Nous disposons d'installations utilisables gratuitement 16 heures par jour, 7 jours par semaine, 12 mois par année. Nous offrons de plus des subventions à tout groupe qui désire réaliser des événements culturels.

Pour information : 343-6524

2332, boul. Édouard-Montpetit, 2e étage, porte C-2524

SERVICE DE PASTORALE

Une brochette d'activités pour ceux et celles qui veulent s'engager dans différents secteurs. En voici quelques-unes :

L'humanisation et l'engagement social : Prévention du suicide, Semaine de la Paix, Atelier Sud-Nord.

Formation - réflexion-échange : Partage biblique, Connaissance des religions-Colloque, Demain mariage.

Liturgie- retraite-intériorisation : Pèlerins d'Emmaüs, Sur la route de Berthier.

Un centre étudiant qui vous accueille au 2765, chemin de la Côte Sainte-Catherine.

Une publication : La Navette, huit fois par an.

Pour information : Pavillon Marguerite-d'Youville, local 1095.

Tél. : 434-6394

SERVICE DES SPORTS

Inscription au CEPsum

Les inscriptions pour les jeunes de 2 à 17 ans auront lieu au Cepsum, le samedi 9 septembre de 11 h à 12 h. Plus d'une trentaine d'activités sportives sont offertes aux enfants. Les retardataires pourront s'inscrire le lundi 22 septembre de 19 h à 20 h.

Les inscriptions aux activités dirigées (programme régulier) auront lieu au Cepsum, les 18, 19, 20 et 21 septembre, de 19 h à 20 h. Les retardataires pourront s'inscrire, selon les places disponibles, le lundi 2 octobre de 19 h à 20 h.

Les inscriptions au programme périnatal auront lieu au Cepsum le lundi 11 septembre de 19 h à 20 h. Une deuxième inscription est prévue cette fois le lundi 2 octobre de 19 h à 20 h, selon les places encore disponibles.

Admissibilité au CEPsum

Les étudiants à temps partiel, admissibles aux Services aux étudiants (SAE) ont accès au Cepsum en payant la différence entre la cotisation incluse à même les frais de scolarité à plein temps (51,50 \$) et la valeur attribuée par crédit de cours suivi (4 \$).

CEPsum Portes ouvertes

Du 5 au 17 septembre, venez profiter gratuitement des installations du CEPsum.

Adresse : 2100, boul. Édouard-Montpetit

Information : 343-6150

SERVICE D'ORIENTATION ET DE CONSULTATION PSYCHOLOGIQUE

Si vous devez concilier le travail et les études, le temps des loisirs est précieux et parfois rare. Par le biais des ateliers de développement personnel du SOCP, ce temps peut être l'occasion de faire le point et de se réconcilier avec soi-

même. À l'automne, sept ateliers sont offerts. Vous trouverez tous les détails sur ces ateliers dans le programme d'automne 1989 du Service d'animation culturelle et dans le dépliant Les ateliers du SOCP, ou en téléphonant au 343-6853.

Vous pouvez faire appel au SOCP pour consulter un psychologue, un conseiller d'orientation ou un conseiller en information scolaire et professionnelle. Les heures d'ouverture sont flexibles et vous pouvez obtenir un rendez-vous le soir. D'autres ressources sont à votre disposition.

Le SOCP est situé au 2101, boul. Édouard-Montpetit, 3e étage (en face du Cepsum).

Tél. : 343-6853 (orientation et consultation psychologique)
343-7890 (information scolaire et professionnelle)

SERVICE DE SANTÉ

Le Service de santé vous offre une vaste gamme de soins médicaux allant de la médecine générale à la médecine préventive, en passant par la physiothérapie, le laboratoire et la radiologie, la nutrition, la clinique d'urgence et bien d'autres encore.

Le Service de santé vous offrira en médecine préventive, trois campagnes d'information :

- Campus MTS : Le condom ça c'est songé! Activités : les 12, 13, 14 septembre et en février '90, coïncidant avec le festival de la santé.
- Campagne de nutrition : Bouffez de bon cœur. Rendez vous aux stands du mois de mars, le mois de la nutrition.
- Campagne Psychotropes : Pas besoin de se geler pour avoir un diplôme! Activités du 13 au 17 novembre 1989.

La clinique médicale est située au 2101, boul. Édouard-Montpetit, au rez-de-chaussée.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 17 h (avec ou sans rendez-vous).

Le soir avec rendez-vous seulement, du lundi au jeudi, 343-6452.

LES SERVICES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Les services socio-économiques : Pour un mieux-être quotidien

Bureau de l'aide financière

Conseille et guide les étudiants pour tout ce qui concerne le régime d'aide financière du gouvernement du Québec.

Heures d'ouverture : le lundi de 10 h à midi et de 13 h 15 à 16 h 45, du mardi au vendredi de 9 h 30 à midi et de 13 h 15 à 16 h 45. Il est à noter que la distribution des certificats de prêt et de bourse s'effectuera sans interruption.

Pour que votre aide vous soit remise, vous devez vous rendre au bureau et présenter votre carte d'étudiant 1989-1990 avec photo scellée.

Pour connaître la date d'arrivée des chèques de bourse,

téléphonez au 343-6122.

Le bureau distribue également un répertoire et des formulaires de demandes de bourses diverses pour les étudiants de premier cycle, et invite les étudiants à participer aux ateliers d'information et de vérification du calcul de l'aide financière.

Adresse : 2332, boul. Édouard-Montpetit, 3e étage

Tél. : 343-6122 (répondeur 24 heures par jour),

343-6145 ou 343-6148 (information générale)

Bureau du logement hors campus, **343-6533**

Bureau des services aux étudiants handicapés, **343-7928**

Bureau des services aux étudiants étrangers, **343-6935**

Bureau universitaire de l'emploi, **343-6736**

(Centre d'emploi du Canada)



Université de Montréal
Services aux étudiants

Mot de la rédaction



PASSÉ L'ENFANCE

Cinq ans, à l'échelle de la vie humaine, c'est encore l'enfance. Dans le périlleux monde de l'édition — où la «mortalité infantile» sévit à l'état endémique—, un cinquième anniversaire indique une certaine durabilité et, qui sait, une possible maturité.

Cité éducative, l'organe d'information de l'AGEEFEP, l'Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente, entreprend donc sa cinquième année. Pour qui ne fait pas d'abord métier d'éditeur — et tel est évidemment le cas de l'AGEEFEP —, la publication d'un magazine constitue un défi de taille; elle requiert aussi un investissement considérable d'argent, de temps, d'énergie...et de stress.

Ne serait-ce que d'avoir assuré la continuité de son organe d'information, l'AGEEFEP pourrait déjà tirer une légitime fierté. Mais il y a plus : *Cité éducative* a évolué au fil des ans. Destiné à l'origine aux seuls étudiant-e-s de la Faculté de l'éducation permanente, le magazine de l'AGEEFEP a étendu l'an dernier sa distribution à l'ensemble de la communauté universitaire. Son champ d'intérêt s'est en conséquence élargi et il couvre maintenant l'ensemble de la vie académique, politique, économique, culturelle et sociale de l'Université de Montréal. Un effort marqué a également été consenti dans l'amélioration de la présentation visuelle. Avec succès? La réponse à cette question ne nous appartient pas; elle revient à nos lecteurs et lectrices. Car ce sont toujours eux, au bout de la ligne, qui font et défont les médias.

Au regard du contenu et de l'orientation générale, nous ne prétendons pas détenir la vérité et nous savons que certain-e-s préféreraient que *Cité éducative* adopte des points de vue plus critiques; d'autres souhaiteraient sans doute qu'elle soit plus savante, voire plus éclatée. À la vérité, *Cité Éducative* est la somme du travail de ses collaborateurs et collaboratrices qui, incidemment, y font souvent leurs premiers pas en journalisme. Nous invitons d'ailleurs les étudiant-e-s, et spécialement ceux de la Faculté de l'éducation permanente, à nous soumettre des sujets de reportage.

Enfin, si nous avons un vœu à formuler, ce serait d'augmenter l'interaction entre *Cité éducative* et son public. Vos critiques, suggestions et opinions sont donc les bienvenues. Il est même probable que nous stimulions votre intérêt par l'organisation de concours dans des domaines reliés aux médias : la photographie, le journalisme et la création publicitaire, notamment. À suivre dans le prochain numéro, celui de novembre.

Claude Garon

Cité éducative

« La cité éducative implique que puissent être mis à la disposition de chaque citoyen les moyens de s'instruire, de se former, de se cultiver à sa propre convenance. »

Edgar Faure, *Apprendre à être*

Cité éducative est la revue officielle de l'Association générale des étudiants et étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal.

Directeur

Robert Martin

Rédacteur en chef

Claude Garon

Administrateur

Denis Sylvain

Collaborateurs et collaboratrices

Daniel Baril, Alain Beauregard, Sylvie Corbin, Nathalie Hansen, Anne-Marie Larocque, Christian Latreille, Michèle Vincent, Jean-Claude Sabourin

Secrétaire à la rédaction

Maude Hervé

Révision

Services d'édition Guy Connolly

Graphisme et mise en pages

Liliane Bedey

Photographie

René Bouchard

Impression

L'Éclaireur inc.

Publicité

AGEEFEP

Tirage

20 000 exemplaires

Dépôt légal - 3e trimestre 1989

Bibliothèque nationale Québec

Bibliothèque nationale Canada

ISSN 0833-904X

Port payé à Montréal

Courrier de 2e classe no. 8084

Les quatre numéros du volume 5 de *Cité*

Éducative seront publiés aux dates

suivantes : 4 septembre 1989, 13

novembre 1989, 8 janvier 1990 et

21 mars 1990

Les auteur-e-s des articles publiés dans *Cité éducative* conservent l'entière responsabilité de leurs opinions. L'édition générale, les titres et les sous-titres, les bas de vignette et le choix des illustrations sont de la rédaction. Les textes et les illustrations publiés dans *Cité éducative* peuvent être reproduits avec mention obligatoire de la source.

Comité exécutif

Robert Martin

Denis Sylvain, président

Christian Arseneault, vice-président aux affaires académiques

Chantal Laplante, vice-présidente aux affaires étudiantes

Jean-Pierre Vézina, vice-président aux services aux étudiants

Secrétariat

Louise Daigneault



Adresse postale:

C.P. 6128, Succ. A

Montréal (Québec)

H3C 3J7

Tél.: (514) 842-3678

ÉDITORIAL



FAUT-IL HAUSSER LES DROITS DE SCOLARITÉ?

Faut-il augmenter les droits de scolarité des étudiant-e-s universitaires? Oui, crient en chœur les dirigeant-e-s des universités québécoises et le monde des affaires! Et si on se fie aux propos qu'a tenus ces derniers mois le ministre de l'Enseignement supérieur, M. Claude Ryan, il est douteux que le gouvernement libéral, s'il est réélu, renouvelle son engagement à maintenir le gel des droits de scolarité.

Les arguments en faveur d'une contribution financière accrue des étudiant-e-s sont bien connus : les droits de scolarité, qui s'élèvent à environ 500 \$ par année, n'ont pas bougé depuis 25 ans et ils sont aujourd'hui deux fois, voire trois fois moins élevés que les dans les autres provinces canadiennes. Or, les universités québécoises, réputées aux prises avec un grave problème de sous-financement, récolteraient environ 130 \$ millions par année si les droits de scolarité étaient doublés.

S'ils ont toute l'apparence du bon sens, ces arguments ne résistent pas à une analyse plus poussée. Au nom de quel crédo, par exemple, la société québécoise devrait-elle calquer ses politiques sur celles des autres provinces canadiennes ou des états américains? Par la Révolution tranquille — un phénomène de société dont on pourra difficilement nier le caractère unique au Canada —, le Québec n'a pas seulement voulu rattraper son retard historique sur les sociétés industrielles : il a également choisi de tempérer les inégalités sociales inhérentes aux sociétés de libre marché en instaurant l'éducation gratuite pour tous au primaire, au secondaire et au collégial. Aux prises avec des contraintes budgétaires, les législateurs de l'époque n'ont pu appliquer intégralement le principe de la gratuité à l'université. De façon tout à fait consciente et planifiée, ils ont cependant décidé qu'ils laisseraient l'inflation faire son oeuvre et rogner peu à peu l'importance des droits de scolarité. Ce qui s'est produit.

Dans la foulée de la pensée néo-libérale qui anime notre société, les ténors du désengagement de l'État réclament maintenant que les étudiant-e-s universitaires financent une plus grande partie du service qu'ils reçoivent. La question de base, prioritaire à tout autre aspect selon nous, demeure pour-

tant la même qu'il y a un quart de siècle : des droits de scolarité élevés limitent l'accès à l'université pour les moins nanti-e-s, ce qui est totalement inacceptable. S'il faut absolument que les étudiant-e-s soient redevables à l'État de leur formation universitaire et qu'ils contribuent davantage au financement des universités, le gouvernement aurait intérêt à retenir la suggestion des jeunes militant-e-s politiques de lever un impôt spécial auprès des diplômé-e-s, une fois qu'ils sont sur le marché du travail. Cette formule serait beaucoup plus équitable, car elle garantirait que chaque diplômé-e rembourse à l'État une somme proportionnelle à ses revenus. En maintenant les droits de scolarité à leur seuil actuel, un tel impôt éviterait également que s'accroisse la tendance à l'endettement chez les étudiant-e-s qui doivent recourir au régime de l'aide financière pour payer leurs études. Certes, le ministre Claude Ryan affirme qu'une éventuelle hausse des droits de scolarité s'accompagnera d'ajustements adéquats au régime des prêts et bourses, mais il est douteux, à la lumière de la réalité des dernières années, que seules les bourses soient ajustées à la hausse. Ipso facto, l'endettement des étudiant-e-s ne pourra qu'augmenter. Il s'agit là d'un sérieux problème pour les nombreux diplômé-e-s qui, du moins dans leurs premières années sur le marché du travail, doivent se contenter de salaires modestes.

Au cours de l'année universitaire qui débute, une fois passée l'élection provinciale, il faut donc s'attendre à ce que le débat sur les droits de scolarité resurgisse comme une pomme de discorde entre le gouvernement et le mouvement étudiant. Les étudiant-e-s de la Faculté de l'éducation permanente, dont la plupart fréquentent l'Université à temps partiel, prendront-ils part à ce débat? Et, dans l'affirmative, quelle position défendront-ils? Ce sont là des questions auxquelles les délégué-e-s au congrès de l'AGEEFEP auront à répondre, les 18 et 19 novembre prochains.

L'exécutif de l'Association, on l'aura deviné, entretient quelques idées à ce sujet et il ne manquera pas de les soumettre à la réflexion du Conseil de direction puis du congrès.

Robert Martin,
président



**Accompagnez-nous
à NEW YORK
à CUBA
ou voyagez
sur place
grâce à notre
CINÉ-CAMPUS
tous les mercredis.**

SAC

**Demandez notre
PROGRAMME
complet!**

**Service d'animation
culturelle
343-6524**

Prenez le large!



Université de Montréal
Services aux étudiants
Service d'animation culturelle

DONNEZ DU POIDS À VOTRE CERTIFICAT!

Vous voulez effectuer des travaux pratiques afin de recevoir un enseignement complet et de qualité? Vous réorientez votre carrière et voulez acquérir de nouvelles connaissances professionnelles? Le Centre étudiant de services aux collectivités vous offre la possibilité de réaliser dans le cadre de vos cours des projets intéressants provenant d'organismes à but non lucratif de la région métropolitaine.

Depuis six ans, une foule de projets ont été réalisés par les étudiants de la Faculté de l'éducation permanente. Cette année, le Centre a reçu plus de 180 demandes de la part d'organismes à but non lucratif. Parmi celles-ci, vous pourriez par exemple:

- créer un plan de promotion;
- planifier et animer des conférences à caractère écologique;
- effectuer une recherche documentaire;
- rédiger des articles sur différents thèmes;
- concevoir un dépliant, une affiche ou d'autres outils de promotion;
- adapter les infrastructures d'un centre pour personnes âgées afin de permettre à celles-ci de participer à différentes activités;
- traduire différents textes et documents;
- donner des séances d'information sur les dynamiques de groupes et le fonctionnement des assemblées.

Pour vous aider à pousser encore plus loin votre réalisation, le Café Campus accordera à chaque session une aide financière à cinq projets du CESC. Il s'agit d'une subvention de 1 000\$ et de quatre autres de 400\$. Le Café Campus décernera également à chaque session trois bourses de 750\$ chacune à des étudiants dont les travaux auront été jugés les plus méritoires. Le tout est rendu possible grâce à la volonté du Café Campus de s'associer au milieu social et communautaire qui l'entoure.

En plus de permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances pratiques dans le cadre de leur formation, les projets CESC constituent, pour le corps enseignant, un outil pédagogique qui a fait ses preuves. N'hésitez donc pas à en leur parler! Un projet peut s'adapter aux objectifs de leurs cours et vous faire vivre une expérience académique nouvelle et différente.

Chaque projet CESC doit être crédité et supervisé par un professeur. Les agentes du Centre se chargeront de vous mettre en contact avec l'organisme demandeur. Elles vous aideront dans vos démarches et assureront un suivi tout au cours de votre réalisation.

Le choix des projets se fait dès maintenant. Faites vite! La liste des projets est affichée dans les secrétariats de chaque programme et dans les bureaux de l'AGEEFEP. Si un projet vous intéresse ou si vous désirez de plus amples informations, contactez Louise Hébert ou Sylvie Vézina au 343-5947. Ou encore, passez au bureau du CESC au pavillon Jean-Brillant (local 1271).

STUDIOS

Allard

PHOTOGRAPHES INC.

ALAIN MICHON
Président

**SERVICE PROFESSIONNEL
ET COMMERCIAL
EN PHOTOGRAPHIE**

Siège social:
435 est, avenue du Mont-Royal,
Montréal, Qué. H2J 1W2
Tél.: (514) 499-9999

Succursale:
Métro Berri-UQAM
Montréal, Québec H2L 2C9
Tél.: (514) 849-3521

JACQUES PARIZEAU

Claude Garon

Dans *Le Deroir*, c'est Victor Lévy-Beaulieu qui, le comparant à René Lévesque — une figure paternelle, décrivait Jacques Parizeau comme le «mon oncle» de l'imagerie politique québécoise : un personnage respecté, mais qui n'enflamme pas les passions de la famille. Comme beaucoup de «mon oncle», celui-là ne manque pas de bagout. Jacques Parizeau fait le délice des interviewers paresseux; un mot, une esquisse d'idée, un début d'interrogation... et la dissertation défile : nette, cartésienne, parfaitement logique. Normal, j'imagine, que 29 années devant des classes d'universitaires — et combien d'autres sur les tribunes politiques — délient la langue et structurent le discours. Dans le monde universitaire, M. Parizeau ne compte visiblement pas que des amis. À preuve, l'ex-recteur de l'Université de Montréal, M. Paul Lacoste, affirmait, dans un récent numéro de la revue *Forces* consacré aux universités québécoises, que le délaissement dont souffrent les universités est en partie attribuable «au terrible préjugé d'un universitaire distingué contre son propre sérail, M. Jacques Parizeau». Il faut dire que celui-ci était ministre des Finances, au début de la décennie, lorsque l'État québécois a mis la hache dans les dépenses publiques. L'entrevue a été réalisée le 30 mai dernier.

Cité éducative : Dans la partie de son programme qui traite d'éducation, le Parti québécois identifie de graves lacunes dans notre système d'éducation : le Québec compte 350 000 analphabètes, 25 % de la population de plus de 15 ans n'a terminé qu'une huitième année d'études, la moitié des étudiant-e-s qui s'inscrivent au cégep n'obtiennent pas leur diplôme d'études collégiales et le Québec accuse toujours un sérieux retard vis-à-vis de l'Ontario quant à la proportion de ses étudiant-e-s inscrits aux 2e et 3e cycles des universités. N'a-t-on pas là tous les symptômes d'une faillite du système?

Jacques Parizeau : Je ne crois pas qu'il faille parler de faillite. En quelques années, le Québec a réalisé une révolution de son système d'éducation comme peu de pays en ont connu. Au début des années soixan-

te, nous partagions, avec le Portugal, le plus bas taux de scolarité secondaire de toute la race blanche. En 1959, le Québec comptait plus de diplômés de 10e année irlandais que de Québécois francophones. Nous avons pour ainsi dire marché au son du canon et, au point de vue de la scolarisation, nous avons atteint les standards des pays industrialisés. Cette première phase était centrée sur la quantité; la deuxième phase devra porter sur la qualité. Et je ne crois pas qu'on la réalise simplement en injectant des millions dans le système.

C.É. : Qu'entendez-vous exactement par la qualité de l'éducation?

J.P. : Il me semble qu'il faut tirer une leçon de toutes les expériences d'enseignement qui ont été faites depuis 25 ans et se poser une question : l'école est-elle d'abord desti-



-Il faut faciliter la vie de ceux et celles qui veulent étudier.-





née au bonheur des enfants ou plutôt à l'apprentissage? Je pense personnellement qu'apprendre est difficile, astreignant, et que ça ne fait pas nécessairement des enfants heureux. Dans certains milieux, apprendre est considéré comme une idée de droite, une idée conservatrice; ça ne m'empêche pas de croire nécessaire un retour aux disciplines d'autrefois : la langue maternelle, les langues secondes, les mathématiques, la physique, la chimie, la biologie, l'histoire et la géographie. Je suis également d'accord avec les quatre anciens ministres de l'Éducation qui, dans une entrevue à La Presse, se sont unanimement déclarés en faveur d'une augmentation du temps de classe. Derrière tout ça, il y a un choix de société. Je ne me fais cependant pas d'illusions : le débat sur l'éducation restera ambiguë encore un certain temps.

C.É. : Au cours de la dernière année, vous êtes intervenu à quelques reprises dans un secteur particulier de l'éducation, celui de l'enseignement professionnel. D'où vous vient cet intérêt?

J.P. : L'enseignement professionnel est un des deux ou trois éléments d'une politique de plein emploi. Ce qui me frappe, en premier lieu, c'est que nous avons mis tout l'accent sur l'État et qu'il s'agit là d'un modèle inspiré du XIX^e siècle et de la méfiance envers les entreprises. Or, la formation professionnelle est directement reliée aux exigences du marché et ces exigences sont en perpétuelle transformation. Très formalisé, le monopole étatique pèse comme une chape de plomb sur l'enseignement professionnel. Il est significatif que les entreprises américaines investissent proportionnellement trois fois plus qu'ici dans la formation de leur personnel; je vous rappelle é-

galement que le taux de chômage aux États-Unis est de 5,2 %. Au Québec, malgré six années consécutives de croissance économique — un phénomène qui ne s'est produit que deux fois en 45 ans —, le taux de chômage oscille toujours entre 9 % et 10 %. Au même moment, les entreprises se plaignent d'une pénurie de main-d'œuvre spécialisée. Nous en sommes venus à accepter que le chômage fasse partie de notre vie; plusieurs petits pays ont pourtant atteint l'objectif du plein emploi.

C.É. : Concrètement, que proposez-vous?

J.P. : À un moment donné dans sa vie, chacun a une idée du travail qu'il aimerait faire; en premier lieu, il faut donc s'assurer que la personne trouve facilement la porte à laquelle frapper. Les entreprises doivent également participer à la formation professionnelle. Je propose donc l'imposition d'une taxe sur la masse salariale, comme celle qui sert à fi-



nancer le système de santé. Au taux de 1 %, une telle taxe rapporterait 700 millions de dollars par année et les entreprises pourraient en être exemptées en effectuant elles-mêmes la formation de leur personnel. Enfin, il nous faut un système à la fois souple et unique. Présentement, le fédéral et le provincial ont de multiples programmes de formation professionnelle et le système est si folichon que, bien souvent, les budgets inutilisés deviennent des crédits périmés. L'exemple de Montréal-Est est éloquent : le nombre de chômeurs s'est multiplié au cours des dernières années, mais très peu de ces gens ont profité des programmes de formation. Il nous faut donc rapatrier tout le système au Québec et retirer au ministère de l'Éducation le monopole de la formation professionnelle.

C.É. : L'université, notamment dans son mode de financement, fait également l'objet d'un débat public. Avec l'appui du milieu des affaires, les universités québécoises réclamaient 150 millions de plus pour les deux prochaines années; Québec a accordé environ 40 millions d'argent neuf, selon les recteurs. La demande de 150 millions était-elle justifiée?

J.P. : Replaçons les événements dans leur contexte. Dans les années qui ont précédé 1981, les universités ont bénéficié d'une croissance marquée de leurs ressources financières et il était opportun de s'interroger : certaines concurrences et doubles emplois entre les universités allaient trop loin; l'accent mis sur l'administration était trop prononcé — pour bénéficier d'une secrétaire, il fallait travailler dans l'administration et il était plus facile d'obtenir un adjoint administratif qu'un assistant de laboratoire; la charge d'enseignement avait également diminué. Il y avait donc à l'époque un sérieux tour de vis à donner. Mais huit années consécutives de compression des dépenses, c'est trop! Dans le contexte actuel, la demande de 150 millions me paraît tout à fait raisonnable. On avait même parlé de 200 millions à un moment donné.

C.É. : Si les 150 millions leur étaient alloués, de quelle façon, selon vous, les universités devraient-elles utiliser cet argent?

J.P. : Il existe un débat entre les universités et le public à propos de l'affectation des ressources. Le vieillissement du corps professoral est certainement un problème majeur. Incidemment, je connais un département d'une université très connue où la moyenne d'âge des professeurs est de 55 ans. La vétusté de l'équipement de laboratoire et le manque de ressources des bibliothèques m'apparaissent également comme de graves problèmes. Sans remettre en cause le principe de la liberté universitaire, j'estime que seul un débat ouvert fera disparaître la méfiance que le public entretient à l'égard des universités. Les professeurs sont prêts à lancer ce débat; les administrateurs, un peu moins.

C.É. : Plus complexe encore que la question du financement, il y a le problème de la nature de la formation que dispensent les universités. Certains croient que la formation très spécialisée est inévitable; d'autres voudraient mettre davantage l'accent sur la culture générale. Où vous situez-vous?

J.P. : C'est là un autre aspect de notre vie collective où l'influence des États-Unis est évidente. Comparativement à la tradition universitaire européenne, que l'on dit centrée sur le «pourquoi», il est d'usage de dire que les universités américaines s'intéressent surtout au «comment». Il faut cependant nuancer ce jugement, car les universités américaines sont très diverses et c'est dans cette diversité que réside la véritable autonomie universitaire. Est-ce l'effet de notre esprit cartésien ou de notre tempérament latin? Nous nous en remettons toujours à un modèle unique et nous n'avons retenu que le modèle du «comment». Or, parce que le «comment» change trop vite dans le monde moderne — et même au risque de passer pour un dinosaure —, j'estime qu'il est préférable de s'intéresser au «pourquoi».

C.É. : Un concert de voix s'est élevé au cours de la dernière année pour réclamer une hausse substantielle des droits de scolarité dans les universités québécoises. Croyez-vous qu'il faille doubler, voire tripler, ces droits pour qu'ils atteignent la moyenne des universités canadiennes?

J.P. : Je ne vois aucune raison d'agir ainsi. Quand on me dit que les 500 \$ de droits de scolarité valent moins aujourd'hui qu'il y a 25 ans, je réponds : évidemment, c'est exactement ce que nous voulions. Au début de la Révolution tranquille, nous avons clairement établi que l'éducation serait gratuite au Québec. Nous avons fait exception pour les universités parce que nous manquions d'argent, mais en nous disant que nous laisserions l'inflation gruger la contribution des étudiants. Le contrat social, au Québec, est de permettre aux gens qui le souhaitent d'aller à l'université et il faut simplifier la vie de ceux et celles qui veulent

étudier. Il y a d'autres façons d'injecter des fonds dans le système et les jeunes du Parti en ont suggéré une, il y a deux ans, qui a été intégrée à notre programme. Il s'agirait d'une surtaxe de l'impôt sur le revenu pour les diplômés universitaires. Ce système serait très juste : le médecin, qui gagne beaucoup d'argent, paierait davantage que le théologien, dont les revenus sont modestes.

C.É. : Le principe de faciliter la vie des gens qui veulent étudier, l'appliqueriez-vous également au régime d'aide financière des étudiants?

J.P. : Je pense qu'il faut renverser la tendance actuelle à valoriser les prêts plutôt que les bourses. Le plafond des revenus des parents, un des critères de base du calcul des prêts et bourses, est trop bas, et il s'agit là d'une façon de détruire le système des bourses par la porte de derrière. Cela dit, je ne crois pas qu'il faille abolir le principe de la contribution parentale : on ne pourra jamais faire la distinction entre les parents qui contribuent et ceux qui ne le font pas, et la disparition de ce critère coûterait trop cher.

C.É. : Dans le cas particulier de l'éducation des adultes, la politique actuelle du ministère de l'Éducation consiste à intégrer ce secteur à l'enseignement régulier. Que pensez-vous de cette politique?

J.P. : La fusion des deux secteurs offre certes des avantages financiers, mais il s'agit là d'une vue de l'esprit totalement injustifiable et nous pourrions finalement payer très cher de ne pas reconnaître le cheminement différent de la clientèle étudiante adulte. Si les parents et les enfants pouvaient être confondus, cela se saurait. C'est une question de sens commun.



CEPSUM

RENCONTRES AU ...

SOMMET

LE CEPSUM...

- Plus de 100 activités différentes.
- Activités sportives offertes également aux jeunes de 2 à 17 ans.
- Ouvert 7 jours par semaine.

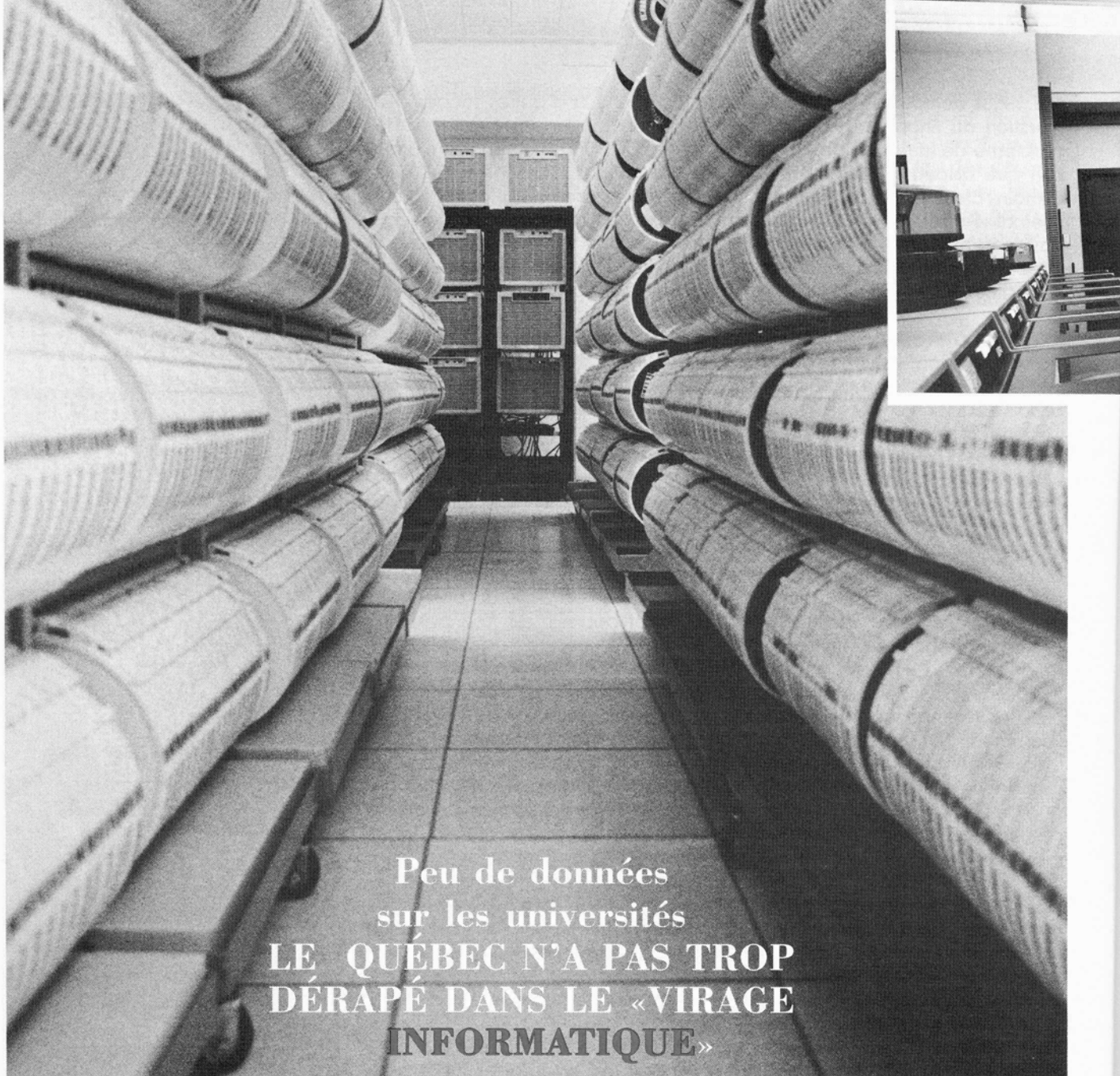
Demandez nos brochures

Accessible directement par le métro
Station Édouard-Montpetit

INFORMATION: 343-6150
ABONNEMENT: 343-6950



Université de Montréal
Services aux étudiants
Service des sports



Peu de données sur les universités **LE QUÉBEC N'A PAS TROP DÉRAPÉ DANS LE «VIRAGE INFORMATIQUE»**

Recherche : Christian Latreille
Rédaction : Claude Garon

Cet été, l'Université a mis en branle le processus devant mener au remplacement de ses ordinateurs centraux. Une grosse «quincaillerie».

Quoique le taux et la vitesse d'implantation des nouvelles technologies informatiques varient selon les secteurs d'activité — entreprise privée, fonction publique, municipalités, services sociaux, réseaux de l'éducation et de la santé, famille —, le Québec n'a pas trop dérapé en négociant ce que l'opinion publique a appelé un temps «le virage informatique». Dans le secteur particulier des universités, la tableau est cependant imprécis...faute de compilation de données.

Daté de décembre 1988 et intitulé *Profil de la pénétration et de l'utilisation de l'informatique au Québec*, un document de travail du ministère des Communications du Québec trace le portrait suivant :

— au Québec, 80 % des entreprises utilisent au moins une technique informatique et il s'agit, dans la grande majorité des cas, d'un équipement de bureautique; à titre comparatif, le taux

d'informatisation des entreprises américaines et françaises est respectivement de 92 % et 85 %;

— au neuvième rang des pays industrialisés, le Canada accuse un long retard pour les robots industriels et les machines-outils à commande numérique. En 1985, on en dénombrait entre 1 000 et 1 200 dans tout le pays, dont 1 000 en Ontario et environ 120 au Québec;

— les services télématiques s'implantent lentement au Québec : à peine 11 % des entreprises québécoises utilisent le courrier électronique et seulement 6 % recourent aux banques de données publiques et commerciales. Ce dernier secteur est qualifié de «sous-développé», surtout si on le compare à celui des États-Unis : ce pays possède 53 % de toutes les banques de données de la planète;



M. Guy Bourque, directeur de la planification informatique à l'U. de M., en compagnie du journaliste Christian Latreille.

- la pénétration de la micro-informatique dans les ménages a suivi une courbe à la hausse : 4 % en 1982, 9 % en 1984, 15 % en 1986 et, si les prévisions se sont réalisées, 20 % à la fin de 1988;
- de tous les gouvernements provinciaux, Québec est celui qui investit le plus pour informatiser l'administration publique : le ratio y est de 3.3 employés par poste de travail informatisé;
- dans l'ensemble, les municipalités ainsi que le réseau de la santé et des services sociaux sont peu informatisés, à l'exception des centres de services sociaux;
- enfin, en éducation, 95 % des écoles primaires et secondaires possèdent au moins un micro-ordinateur : en 1987, on dénombrait un ordinateur par 32 élèves, mais seulement 15 % des élèves utilisaient régulièrement l'informatique à des fins d'apprentissage.

Dans ses 213 pages, le document de travail du ministère consacre tout au plus vingt lignes au bilan de l'implantation de l'informatique dans les universités québécoises. Pour la simple raison que ce bilan n'existe nulle part. «La difficulté d'établir un bilan de l'informatisation dans les universités québécoises, y explique-t-on, n'est certes pas étrangère à l'autonomie exercée par ces établissements à l'égard des sommes qui leur sont versées par le MESS. En effet, les universités sont libres de puiser à même leur budget de fonctionnement les sommes servant à l'achat d'équipement informatique ou de logiciels. En mai 1986, on estimait à 2 500 le nombre de micro-ordinateurs dans les universités québécoises. L'achat de logiciels éducatifs par ces établissements d'enseignement aura entraîné des dépenses de 3,7 millions de dollars en 1986-1987 et de 750 000\$ pour 1987-1988.»

M. Guy Bourque, directeur de la planifi-

cation de l'informatique à l'Université de Montréal, est heureusement plus disert. Il rappelle entre autres que l'introduction de l'informatique à l'U. de M. remonte au début des années soixante-dix. À l'époque, le système informatique était centralisé, très coûteux, peu accessible et utilisé surtout en recherche. Les étudiant-e-s, eux, ont dû attendre la micro-informatique et presque le milieu des années quatre-vingts pour avoir accès à des ordinateurs. Dans la période de 1980 à 1983, on ne dénombrait toujours que 150 micro-ordinateurs sur tout le campus; ce nombre était passé à 1 000 en 1984-1985, dont 400 environ qui étaient utilisés par les étudiant-e-s. Trop peu? Pas nécessairement, selon M. Bourque : «L'Université, dit-il, n'a pas pour objectif d'avoir un ordinateur par étudiant-e. Il nous faut rationaliser cet équipement coûteux et nous ne pouvons offrir l'ordinateur en libre service. Nous réservons les ordinateurs aux utilisations rigoureuses». Y aurait-il davantage de micro-ordinateurs, un problème très concret se poserait : l'Université manquerait d'espace pour les loger.

Dans la grosse «quincaillerie», l'U. de M. a entrepris cet été le processus de renouvellement de ses deux catégories d'ordinateurs centraux, les VAX et les CYBER. Sous la plume de M. Bourque, le numéro de mars-avril du bulletin *Information*, publié par les services informatiques de l'Université, explique que les ordinateurs actuels auront bientôt sept ans alors que la «période de vie active» des ordinateurs en milieu universitaire n'excède guère cinq ans. En sept ans, on devine que les besoins n'ont pas diminué, et c'est surtout vrai dans le domaine du «calcul scientifique lourd» effectué par les chercheurs. M. Bourque écrit à ce propos : «Il y a dix ans, le calcul scientifique consistait généralement à calculer des formules mathématiques compliquées à partir d'une théorie quelconque pour voir ce que ça donne. Aujourd'hui, c'est le fonctionnement même de la matière que l'on cherche à simuler dans le but de formuler des théories. Pour ce nombreux chercheurs dans des domaines de pointe, l'ordinateur est devenu un outil d'exploration au même titre qu'un télescope ou un microscope électronique».

La question du remplacement des ordinateurs est cependant beaucoup complexe aujourd'hui que dans le passé. Car, toujours selon M. Bourque, il ne s'agit plus seulement d'augmenter la puissance brute et le nombre de terminaux, mais aussi d'acquiescer une vision élargie de l'informatique qui répond encore mieux aux besoins des utilisateurs et des utilisatrices.

LE SERVICE DE SANTÉ

Le service de santé offre les services suivants :

- Urgences mineures et consultations en médecine générale, avec ou sans rendez-vous
- Consultations sur rendez-vous en médecine spécialisée (dermatologie, médecine interne, hypertension artérielle, psychiatrie, médecine sportive, orthopédie).
- Consultations en nutrition et traitement de groupe de l'obésité.
- Information médicale générale dispensée par une infirmière.
- Clinique des voyageurs (vaccins) et service de désensibilisation aux allergies.
- Chirurgie mineure, premiers soins et médicaments d'urgence.
- Techniques de diagnostic.
- Service de dépistage des maladies transmissibles sexuellement.
- Soins de physiothérapie.

HEURES D'OUVERTURE :

Consultations sans rendez-vous :

du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

Médecine générale et spécialisée sur rendez-vous : du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h et du lundi au jeudi, en soirée.

Adresse : Service de santé,
2101 boul. Ed. Montpetit
(1er étage,
rez-de-chaussée et
sous-sol)..

Téléphone : 343-6452
(rendez-vous)
343-7759 (laboratoire,
radiologie,
physiothérapie)

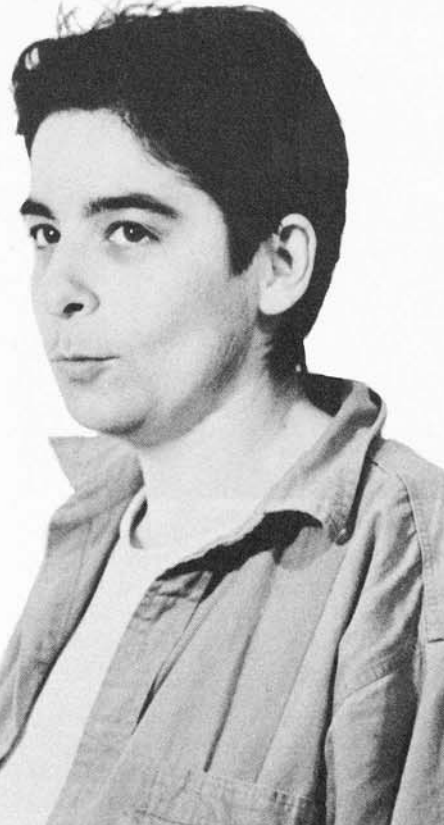


Université de Montréal
Services aux étudiants
Service de santé

Anne-Marie Larocque

RENAÎTRE PAR

L'alphabétisation



A l'ère des ordinateurs, de la bureautique et des téléphones cellulaires, le Québec compte un million et demi d'analphabètes, dont 300 000 personnes totalement incapables de lire ou d'écrire. Pour ces personnes, de simples gestes quotidiens se transforment en cauchemars : signer des chèques, lire une recette de cuisine ou un avis d'augmentation de loyer, calculer leur monnaie au dépanneur. Sur la route, même les panneaux de signalisation routière, voire le nom des rues, ne sont qu'une suite de signes incompréhensibles.

Pour nous, gens scolarisés membres d'une société industrialisée où l'on a tant vanté les mérites de l'universalité de notre système d'éducation, cette réalité est difficilement compréhensible. Où sont les failles? Comment expliquer qu'après six, huit ou même dix ans sur les bancs d'école des gens ne savent toujours ni lire ni écrire?

Rue Mentana, à Montréal, tout près du parc Lafontaine, trois adultes analphabètes ont accepté avec plaisir et simplicité de répondre à cette question. Ils ont raconté leur expérience au Centre de lecture et d'écriture, la Clé, situé dans un logement privé aménagé pour offrir des ateliers de groupe en alphabétisation.

«Maintenant, je ne peux plus me cacher ni nier mes difficultés d'ap-

prentissage», affirme Nicole. Lors de son inscription à la Clé, elle a choisi de dire à ses parents qu'elle suivait des cours de relations humaines. Dans la rue, si on l'interrogeait sur ses activités, elle disait avoir terminé ses études secondaires et travailler. En réalité, Nicole avait assumé dès son jeune âge de lourdes responsabilités familiales et quitté l'école avant d'avoir terminé ses études primaires. À son actif, une seule expérience de travail : des ménages chez les religieuses. Comme bien d'autres personnes analphabètes, Nicole a douté d'elle au point de se croire sans intelligence. Limitée aux classes spéciales, marginalisée et sous-stimulée, elle a pris un retard scolaire important pour finalement délaisser complètement le milieu de l'école.

Nicole est cependant animée d'une grande motivation dans ses efforts pour apprendre et elle a regagné le terrain perdu. Avec ténacité et confiance, elle a réussi à reprendre quatre années d'études primaires en participant régulièrement aux ateliers d'alphabétisation offerts à la Clé. Aujourd'hui, elle est même devenue porte-parole du Regroupement des groupes populaires en alphabétisation et, dans les médias, elle livre un discours concret et articulé pour la défense des personnes analphabètes. Ses revendications auprès des instances gouvernementales se résument aux points suivants :

— le droit des analphabètes à apprendre dans l'organisme de leur choix;



Comme bien d'autres personnes analphabètes, Nicole a douté d'elle au point de se croire dépourvue d'intelligence.

— un supplément de revenus pour les jeunes de façon à leur assurer l'accès aux ressources en alphabétisation;

— des budgets supplémentaires qui permettent aux organismes d'alphabétisation de fonctionner adéquatement (paiement du local, des salaires des formateurs et formatrices, du matériel pédagogique, etc.)

ÉCRIRE : CHANGER SA VIE

Guy, un homme dans la quarantaine et lui aussi étudiant à la Clé, participe régulièrement, avec Nicole, à des émissions de radio et de télévision. Ni gourou ni prophète, Guy veut néan-

moins sensibiliser les analphabètes et la population en général : «Les analphabètes doivent réagir face à leurs difficultés et faire appel aux ressources de formation.»

Guy connaît très bien les difficultés rencontrées par les analphabètes. Il sait, par expérience, combien il en coûte à ces personnes pour réapprendre à lire et à écrire. De l'adolescence à l'âge adulte, les analphabètes traînent avec eux des sentiments d'impuissance et d'inaptitude devant tout apprentissage scolaire. Malade, aux prises avec d'énormes difficultés d'élocution et d'adaptation scolaire, Guy est évincé très tôt du système scolaire régulier; dans la trentaine, il ne sait toujours ni lire ni écrire. Habité par la honte et une grande timidité, il s'isole de plus en plus : l'alcool devient son unique compagnon, son seul refuge. Un jour, Guy brise sa coquille, renonce à la consommation d'alcool et décide de regarder sa vie bien en face. C'est alors qu'il s'inscrit aux ateliers d'alphabétisation.

Claudette a elle aussi démontré sa détermination dès son inscription à la



À la Clé, Claudette a retrouvé confiance en elle-même et découvre un milieu social qui la ressource et lui donne de l'énergie.

Clé. Femme au foyer, âgée de 45 ans et mère de deux enfants, elle s'est lancée dans l'aventure en dépit de la grande réticence de son mari, travailleur et alphabétisé, qui disait ne rien comprendre à ce projet : «Que vas-tu faire avec ça, apprendre à écrire et à lire à 45 ans?»

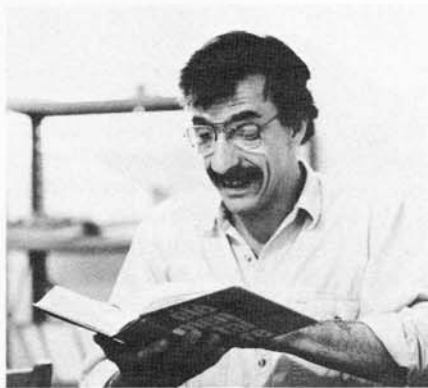
Trois ans plus tard, Claudette écrit de mieux en mieux et lit, sans gêne, de courts textes devant plusieurs adultes. À la Clé, elle a aussi retrouvé confiance en elle-même et découvre un milieu social qui la ressource et lui donne de l'énergie.

UNE RESPONSABILITÉ SOCIALE

Pour elle, comme pour Nicole, Guy et tous les autres, la Clé, c'est aussi un milieu d'entraide et de solidarité : ils s'y sentent chez eux. La souplesse des formateurs et formatrices, l'attention qu'ils reçoivent dans les ateliers — qui comptent de trois à huit participants —, leur participation dans la gestion et le fonctionnement quotidien du centre leur permettent de se sentir des membres actifs de la société.

Malgré tous les efforts déployés par les 80 organismes communautaires d'alphabétisation pour offrir des services de qualité, un problème majeur se pose : le gouvernement québécois s'obstine à sous-financer ce secteur et il se contente de publier des statistiques et des rapports de recherche décrivant l'ampleur du phénomène. Derrière les statistiques, des gens attendent des services et deviennent de plus en plus victimes d'une société qui les marginalise.

En 1989, le gouvernement québécois ne finance que 30 % des besoins des groupes communautaires d'alphabétisation. À quelques mois de l'année internationale de l'alphabéti-



Pour Guy, «les analphabètes doivent réagir face à leurs difficultés et faire appel aux ressources de formation».

sation, le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, refuse toujours de leur accorder des budgets supplémentaires.

UNE DATE IMPORTANTE : LE 8 SEPTEMBRE

Le 8 septembre, Journée internationale de l'alphabétisation, les analphabètes et les organismes populaires d'alphabétisation de toute la province se rassembleront à Québec. Ce sera une belle occasion de rappeler leurs responsabilités au gouvernement québécois mais aussi à l'ensemble de la société. Saurons-nous les écouter?

AGE

Anté-Géron Session de préparation à la retraite

Comment préparez-vous?

●
Vos vacances?
Avec la meilleure
agence de voyages.

●
Votre impôt?
Avec le meilleur
comptable.

●
Votre retraite?
Avec Anté-Géron.

Anté-Géron vous propose :
Des sessions d'une durée de
21 heures, la fin de semaine
ou en semaine selon la
demande, au coût de 250 \$
par personne et 200 \$ pour
les étudiants.

Animatrices :
Lisette Forcier-Berthiaume,
enseignante en
communication

Francine Ostiguy,
B.sc, infirmière et
enseignante en gérontologie.

Informations :
842-3678 (AGEEFEP)
Prochaine session :
novembre 1989

LES SERVICES DE L'AGEEFEP

Fondée en 1985, l'AGEEFEP regroupe les 12 000 étudiantes et étudiants de la Faculté de et de l'éducation permanente. C'est une organisation démocratique qui tient un congrès à tous les deux ans et qui est vouée à la promotion de l'éducation permanente l'éducation des adultes. L'AGEEFEP offre les services suivants :

REPRÉSENTATIVITÉ

À titre d'association étudiante officiellement accréditée auprès de l'Université de Montréal, l'AGEEFEP assure la présence des étudiantes et des étudiants de la FEP auprès des instances de l'Université de Montréal, de la Faculté de l'éducation permanente et des Services aux étudiants : une centaine de sièges à une quarantaine d'instances.

SERVICES ACADÉMIQUES

Un services d'information et d'assistance à l'étudiant-e dans les dossiers litigieux avec l'Université.

SERVICES PARA-ACADÉMIQUES

- Publication du magazine Cité Éducative
- Publication de l'agenda l'Indispensable
- Café-rencontre de l'AGEEFEP
- Stands d'accueil à chaque début de trimestre

- Collation des grades des diplômé-e-s de la FEP
- Parties de fin de trimestre
- Organisation d'activités sportives et de voyages

LE CŒUR DE PIERRE DU MONT ROYAL ABRITE UN LABORATOIRE DE

**PHYSIQUE
NUCLÉAIRE**



Jean-Claude Sabourin



À première vue, tout laisse croire que les recherches effectuées au LPN sont secrètes; dans les faits, il n'en est rien. Les gens du laboratoire ne veulent tout simplement pas se faire voler leurs ordinateurs et autres pièces d'équipement hautement perfectionnées.

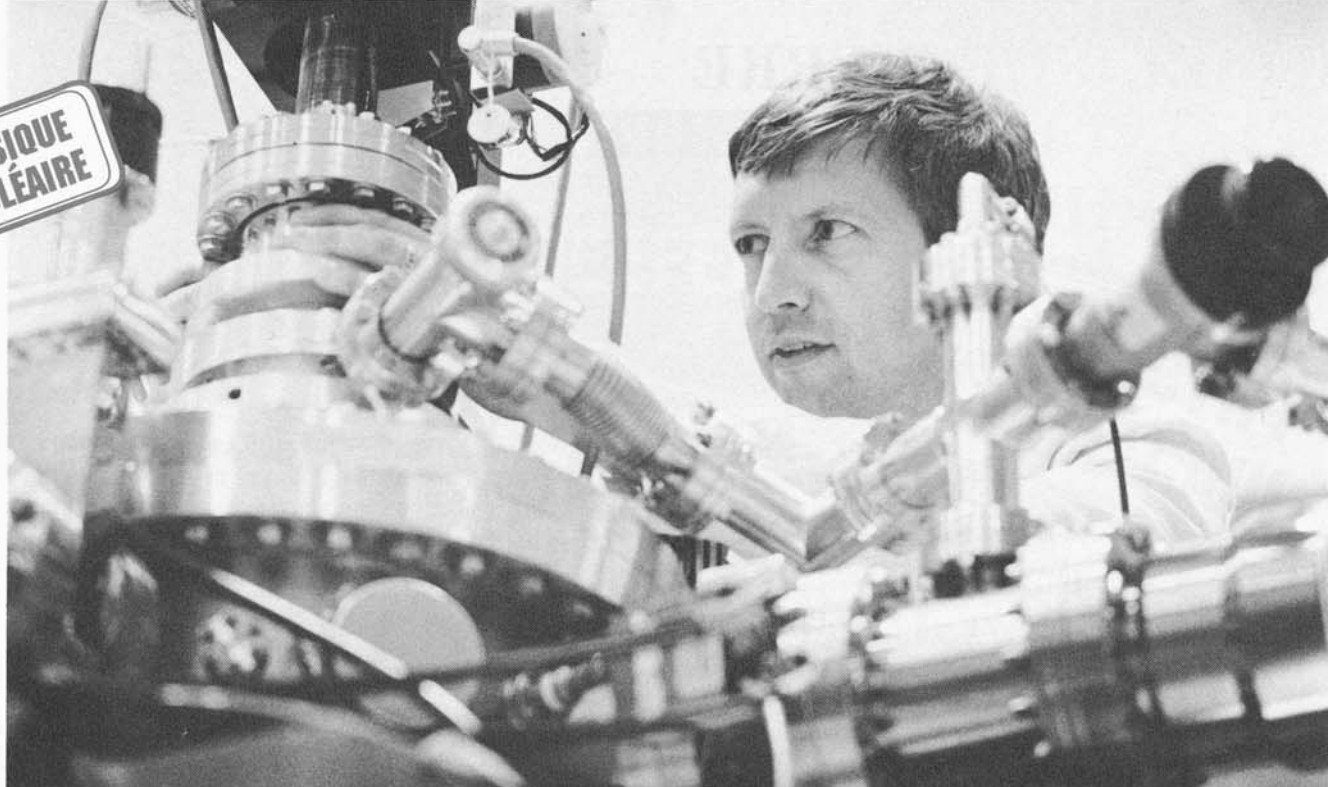
L'été s'étire paresseusement, l'automne n'est pas tout à fait là. Les amoureux profitent de la quiétude des verts sentiers autour de l'Université de Montréal. Se doutent-ils que, quelques mètres sous leurs pas, au cœur du mont Royal, des physiciens de l'U. de M. s'affairent à disséquer des atomes? Sûrement pas!

Pendant deux ans, de 1964 à 1966, l'U. de M. et le gouvernement canadien ont creusé le roc de la montagne pour y installer les deux étages d'un laboratoire de physique nucléaire (LPN). Au coût de cinq millions de dollars, ce centre de recherche a été doté d'un équipement très sophistiqué, dont un accélérateur de particules.

La raison pour laquelle l'on a choisi d'enfouir le laboratoire se résume en un mot : sécurité. Bien que les dangers d'irradiation fussent (et soient toujours) minimes, l'on a jugé plus prudent d'entourer le LPN d'une forte protection naturelle.

De plus, l'on ne pénètre pas dans le laboratoire de physique nucléaire comme dans un moulin. L'entrée principale est située au 2905, Chemin des services et elle se confond aisément avec un quai de déchargement pour camions. L'on a ajouté à ce camouflage une grille intérieure qui s'ouvre de trois façons : par l'insertion d'une carte magnétique, la composition d'un code numérique ou l'appel téléphonique au centre de sécurité de l'Université. Évidemment, lorsque l'on choisit la dernière solution, il faut informer le gardien de ses motifs.

À première vue, tout laisse croire que les recherches effectuées au LPN sont strictement secrètes; dans les faits, il n'en est rien. Les gens du laboratoire ne veulent tout simplement pas se faire voler leurs ordinateurs et autres installations hautement perfectionnées. Ils veulent aussi éviter les risques d'irradiation que pourrait subir un visiteur ignorant les mesures de sécurité.



DE LA RECHERCHE FONDAMENTALE

À LA PHYSIQUE APPLIQUÉE

Dès 1966, 8 professeurs, 9 étudiant-e-s au doctorat et 15 à la maîtrise se retrouvaient à ce centre de physique nucléaire. À l'époque, la recherche fondamentale tenait le haut du pavé. On voulait connaître le noyau atomique de fond en comble. C'est pour cette raison que le laboratoire fit l'acquisition, en 1969, d'un second accélérateur pour la modique somme de 800 000 \$.

Aujourd'hui, le centre occupe 77 personnes, du chercheur-e à la secrétaire. Bien entendu, le LPN a suivi l'évolution de la recherche universitaire et il se penche maintenant sur la physique appliquée. Grâce à ses deux accélérateurs de particules, Tandem et Dynamitron, le centre a pu obtenir des contrats de recherche des firmes Mitel, Northern Telecom, RCA et de l'IREQ.

Dans de vastes salles où la technique de pointe rappelle les films de James Bond, les physiciens du LPN s'intéressent particulièrement à la microélectronique. Les faisceaux d'ions accélérés par le Tandem et le Dynamitron aident les scientifiques à modifier certains cristaux pour les rendre plus isolants ou plus conducteurs; ils leur permettent aussi de découvrir la nature des impuretés incluses dans les matériaux utilisés en électronique.

Les faisceaux d'ions permettent, en outre, de fabriquer du carbone et de l'azote radioactifs. Ces deux substances sont d'une grande utilité en biologie : lorsqu'on les injecte dans une plante, celle-ci les assimile. De cette façon, l'on peut suivre les chemins empruntés par le carbone et l'azote dans le métabolisme de la plante. La même expérience est possible chez les animaux, mais elle n'est pas pratiquée au LPN.

De toute évidence, les accélérateurs Tandem et Dynamitron peuvent être utiles à une foule d'expériences dans des domaines divers. Par conséquent, le LPN est ouvert à la coopération scientifique. D'ailleurs, en 1987, les chercheur-e-s du laboratoire, associés à 72 équipes scientifiques de partout dans le monde, ont utilisé le Dynamitron pendant 366 heures et le Tandem pendant 5 358 heures.

Notons que 24 heures de fonctionnement d'un accélérateur coûte au LPN 1 800 \$. La facture des expériences menées en 1987 a donc frisé les 500 000 \$. Mentionnons aussi que l'Université de Montréal n'a rien à déboursier pour cette «quincaillerie technologique». La note est refilée au Centre de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et au programme de Formation de chercheurs et d'aide à la recherche (FCAR). De plus, ces deux organismes subventionnent la

presque totalité du budget du LPN. L'U. de M. fournit le reste sous forme de salaires et de petites subventions.

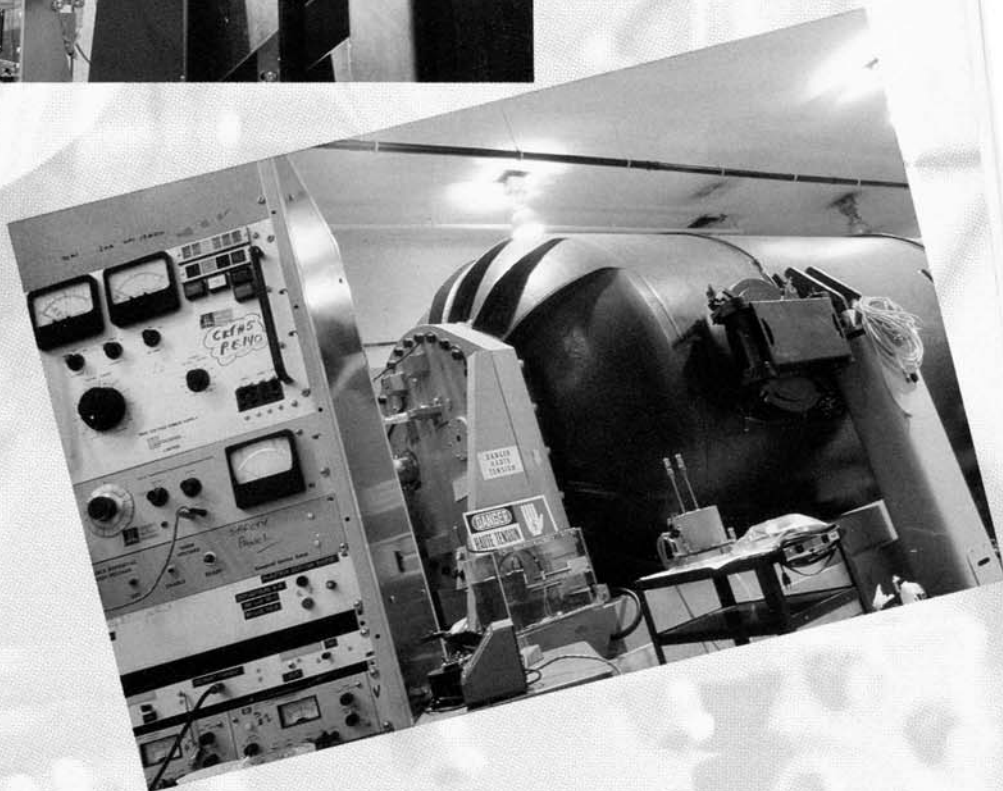
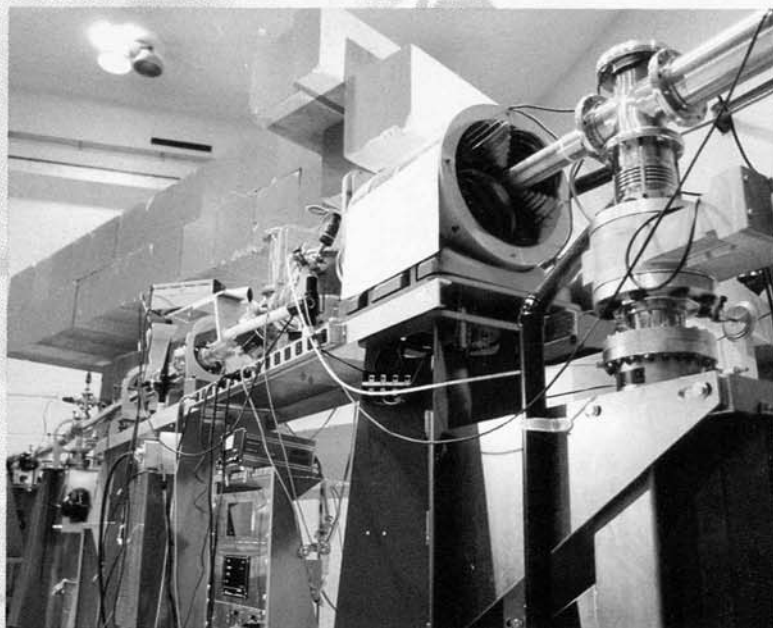
PAS DE TCHERNOBYL À MONTRÉAL

Le laboratoire peut-il exploser? Bien sûr que non! Un accélérateur de particules n'a rien à voir avec un réacteur nucléaire. Le Tandem ou le Dynamitron n'exploseront jamais. Au pis aller, un feu pourrait s'étendre à des matières radioactives et provoquer des émanations de fumée légèrement irradiante. Dans un tel cas, l'Université a mis au point un plan d'urgence qui délimite un périmètre de sécurité autour du laboratoire. Les probabilités qu'un tel incendie se produise sont évidemment très minces.

Quant aux éternels sceptiques, sachez que le LPN suit à la lettre les règlements de la Commission de contrôle de l'énergie atomique du Canada et qu'en 22 ans d'opération une seule personne a reçu une dose anormalement élevée de radiations pendant un court laps de temps. Cette bonne performance est sûrement imputable à la sécurité entourant l'accès au laboratoire, donc au nombre restreint de personnes autorisées à y pénétrer.

Alors les amoureux, embrassez-vous, rembrassez-vous : les verts sentiers vous appartiennent!

**PHYSIQUE
NUCLÉAIRE**





TITRE	SILENCE, ON TOURNE !		
AUTEUR	CHRISTIAN LATREILLE		
PRISE	1	SCÈNE	2

Silence, on tourne! Prise 1, scène 2, clap! Non, nous ne sommes pas sur le plateau d'une de ces superproductions hollywoodiennes! Bien mieux, la scène se passe à l'Université de Montréal où 16 équipes de tournage s'affairent fébrilement à réaliser le rêve de leur vie : tourner un film!

Il y a maintenant 15 ans que le programme d'études cinématographiques existe à l'U. de M. «Auparavant, nous formions des critiques de cinéma, affirme M. Claude Ladouceur, le coordonnateur du programme. Évidemment, nous donnions quelques cours de technique, mais les étudiant-e-s, en sortant d'ici, n'étaient pas préparés à travailler sur un plateau de tournage. Aujourd'hui, ceux et celles qui veulent devenir preneurs de son, directeurs photo, cadres ou réalisateurs ont tous les outils nécessaires pour réussir.»

Depuis quatre ans, les étudiant-e-s réalisent des films. D'ailleurs, chaque printemps, les 16 courts métrages réalisés dans les cours Production et réalisation 1 et 2 sont présentés dans une grande salle au cours d'une soirée spéciale. La première année, l'événement se passait au club Soda, une salle trop petite, et, l'an dernier, l'on a refusé du monde au Spectrum. Cette année, notoriété oblige, la soirée a eu lieu au théâtre Saint-Denis le 11 juin.

Marc St-Pierre et Nathalie St-Gelais sont deux de ces maniaques du cinéma. Avec leurs compères René Bouchard, Nathalie Morin, Hélène Nepveu, Sandra Parienteau et Johanne Lauzon, ils ont réalisé l'an dernier un court métrage intitulé *Date d'expiration* qui, avec trois autres films produits à l'U. de M., a été présenté au dernier Festival des films du monde, dans la catégorie des films étudiants.

D'abord étudiante en génie, Nathalie lâche tout en 1987 pour se consacrer au cinéma avec son complice Marc St-Pierre. «Nous avons eu la piqure. Je crois que nous sommes un peu voyeurs. Nous aimons exprimer ce qui se



trouve dans les trippes du monde. On a des p'tits bonshommes biens spéciaux dans la tête et on a le goût de les voir vivre sur un écran», raconte-t-elle sur le ton de la confiance.

Pour Marc St-Pierre, il est grand temps qu'émerge une nouvelle génération de cinéastes au Québec: «L'époque des films québécois tournés entre la chaise berçante et la caisse de douze, j'espère que c'est bien fini», clame-t-il.

Alors, qu'on se le dise : à l'U. de M., on ne se limite pas à parler de cinéma, on en fait! Mais le problème majeur auquel doivent faire face les étudiant-e-s ne relève ni de la motivation, ni du dynamisme et encore moins du manque de talent. Hélas! le problème, ce sont les sous. Car faire du cinéma demande de l'argent, beaucoup d'argent! La pellicule, la location de l'équipement et les salaires des comédiens, tout cela coûte cher. D'ailleurs, plusieurs jeunes cinéastes très prometteurs se sont tout simplement découragés devant cet aspect du métier.

Serait-ce que pour réaliser des films, de nos jours, il faille également avoir des talents de vendeur et d'administrateur? Absolument, répondent Marc et Nathalie d'un air un peu désespéré. Et ils ajoutent: «Il est presque impossible de trouver du financement. De toute façon, qui a intérêt à investir dans une production étudiante? Cette année, certains étudiant-e-s débourseront chacun de 800 \$ à 1 000 \$ de leur poche pour

produire leur film. Nous vendons presque nos bobettes pour faire du cinéma. Nous travaillons comme des fous, pis, nous nous cassons comme des clous. Le pire, dans tout ça, c'est que nous allons peut-être tous finir comptables!»

Actuellement, l'Université de Montréal assume environ 80% des dépenses pour des productions dont le coût oscille entre 5 000 \$ et 8 000 \$. Selon Claude Ladouceur, il est important de faire prendre conscience à tous ceux et celles qui veulent faire du cinéma que la recherche d'investisseurs et de subventions fait également partie du métier. «Demandez à n'importe quel cinéaste professionnel, il vous dira qu'il consacre 70 % de son temps, hélas! à chercher du financement.»

Justement, que pensent les cinéastes professionnels de l'enseignement du cinéma dans les universités? Il est évident que les vieux bonzes de la caméra considèrent que le métier s'apprend sur le tas. En revanche, les Léa Pool et Jean-Claude Lauzon, formés dans les universités (UQAM et Concordia), tracent le chemin à une nouvelle génération de cinéastes.

Mais le métier est dur, très dur. Persévérance, détermination, opiniâtreté et créativité constituent autant de ca-

suite p23

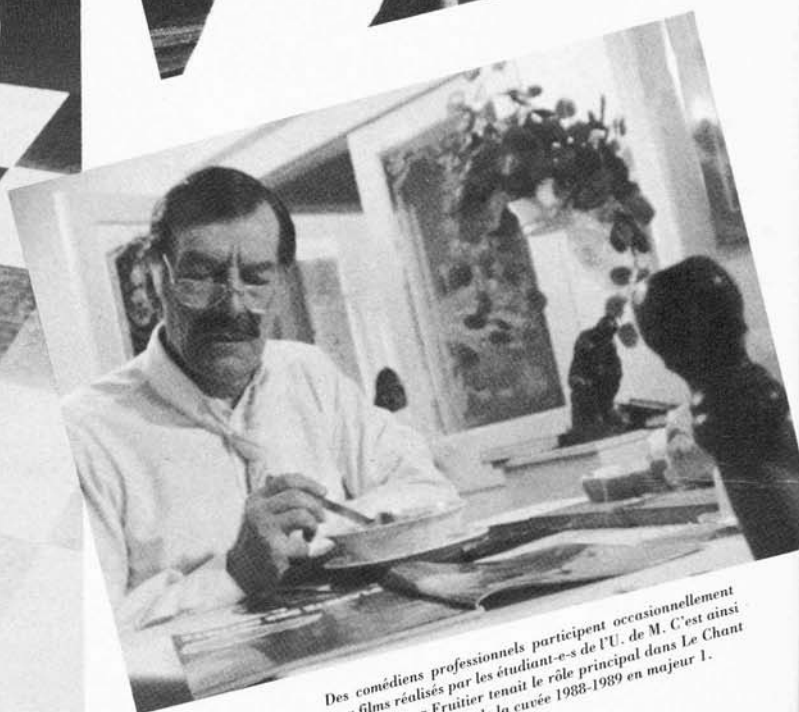


Nathalie St-Gelais, co-réalisatrice de *La chambre obscure*, se livre à un test pour trouver le maquillage qui produira le meilleur effet.





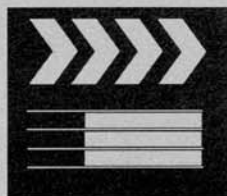
Marc St-Pierre, réalisateur de *Date d'expiration* (majeur 1, année 1987-1988) donne ses instructions aux comédiens Marc Tremblay et Michel Legault. À la prise de son, Joanne Lauzon.



Des comédiens professionnels participent occasionnellement aux films réalisés par les étudiant-e-s de l'U. de M. C'est ainsi que M. Edgar Fruitiier tenait le rôle principal dans *Le Chant des ordures*, un film de la cuvée 1988-1989 en majeure 1.

LES LAURÉATS 1988-1989

Claude Garon



Avec quatre prix chacun, deux films réalisés par des étudiant-e-s de majeure 2, Hubert Trouillon, poète et 3,25%, se sont particulièrement démarqués à la Rétrospective 1988-1989 du programme d'études cinématographiques de l'Université de Montréal, une rétrospective qui comportait cette année 16 courts métrages, soit 8 en majeure 1 et autant en majeure 2.

La plupart des prix ont été décernés par un jury de cinq membres, dont quatre professionnel-le-s de l'industrie du cinéma : Richard Guay, critique; François Bouvier et Sylvie Groulx, réalisateurs; Geneviève Rioux,

comédienne, et René Durocher, vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences.

Hubert Trouillon, poète, du réalisateur Pierre Ménard, a obtenu les prix du meilleur film (majeur 2), de la meilleure interprétation (André Maurice), du meilleur scénario (Pierre Ménard) et de la meilleure trame sonore (Benoît Dame). Le film 3,25 %, du réalisateur Martin Talbot, a été primé pour la meilleure réalisation et le meilleur montage (Martin Talbot, Natacha de La Fouchardière, Pierre Bourbon et Caroline Jean). Il a aussi mérité le prix du public ainsi que le prix de direction de production

ractéristiques des cinéastes de demain. Il y a beaucoup d'appelés et très peu d'élus. De dire Marc : «C'est vraiment sur un plateau de tournage qu'on voit qui va rester. Il y a des flammes qui s'éteignent et le travail en équipe, inévitable en cinéma, est très difficile.» Et Nathalie ajoute : «Si j'en étais capable, je tournerais mes films toute seule.»

La solitude et l'incertitude, c'est un peu ce qui guette tous les créateurs. Pour Marc St-Pierre et Nathalie St-Gelais, pour bien d'autres de leurs confrères et consœurs aussi, le rêve de voir un jour les p'tits bonshommes quitter leur tête pour prendre forme sur l'écran efface d'un trait toutes les angoisses et les difficultés de cet art qui donne vie à l'imaginaire et aux fantasmes les plus secrets.



Nathalie St-Marseille, lauréate l'an dernier du prix de la meilleure réalisation en majeur 1, a aussi des talents de comédienne. Elle tient ici le rôle d'une jeune première de l'époque du cinéma muet, dans le film *La chambre obscure*, qui a remporté cette année le prix de la meilleure direction photographique

Une scène de 3,25 %, le meilleur film en majeur 2 de l'année 1988-1989.

(Jean Paré), décerné dans ce dernier cas par des professeurs du Département.

Toujours en majeur 2, *La chambre obscure*, une réalisation et un scénario de Marc St-Pierre et Nathalie St-Gelais, a reçu les prix de la meilleure direction photo (René Bouchard) et de la meilleure direction artistique (Sandra Parenteau). Deux prix également pour *Mémoire de l'ivoire*, du réalisateur Yves Lafontaine, soit le prix de la meilleure musique originale (René Gagnon) et de la meilleure continuité (Marie-Christine Lavallée), un prix des professeurs du Département.

En majeur 1, le public a arrêté son choix sur *Le chant des ordures*, une réalisation et un scénario de Stéphane Drolet et Stéphane Gagnon. Comme meilleur film, le jury a opté pour *La grande déception*, un film de Carolyne Lapierre. Les trois autres prix du jury sont allés à *Medice cura te ipsum* pour la direction photo (Nancy Dufour) ainsi que la conception sonore (Maxime Brassard et Marc Lechasseur) et à *La grande déception* pour le montage, qui est l'œuvre de toute l'équipe. Enfin, les professeurs du Département ont accordé le prix de la meilleure production à *Appétit... s.*

LES NOUVEAUX FILMS KODAK EKTAR MAINTENANT DISPONIBLES!



NOUVEAU film KODAK EKTAR 25: Le film photo couleur le plus précis au monde.



NOUVEAU film KODAK EKTAR 125: Le film photo couleur « tout terrain » au perfectionnement technologique.



NOUVEAU film KODAK EKTAR 1000: Le film photo couleur à sensibilité 1000 ISO au grain le plus fin.

ESCOMPTE ADDITIONNEL SUR PRÉSENTATION DE LA CARTE ÉTUDIANTE SUR TOUS LES PRODUITS KODAK SÉLECTIONNÉS



ROYAL PHOTO
2106, boul. Rosemont
Montréal (Québec) H2G 1T4
(514) 273-1723

AUTRES DENTS... AUTRES MŒURS

Michèle Vincent

- Belle journée, n'est-ce pas, Henri?
- En effet, Charles-Édouard; un peu frisquet mais beau...
- Alors Henri, c'est pour couper ou arracher?
- On commence par dégager un peu les oreilles, on coupe le toupet et on rase derrière la tête. Ensuite, tu arraches les deux grosses dents, à droite, dans le fond de la bouche...

Brrr... Heureusement, il est loin le temps où les membres de la Guilde des chirurgiens et des barbiers, manipulant aussi bien la pince que les ciseaux, arrachaient les dents et coupaient les cheveux en parlant de la pluie et du beau temps, des confitures de Rose-Anna ou de la constipation du petit dernier!

Au fil du temps, les coiffeurs ont remplacé les barbiers et les dentistes ont pris la relève des arracheurs de dents. La petite histoire de l'Université de Montréal ne fait mention des barbiers que lors des initiations; l'art dentaire, lui, s'est manifesté dès le début du siècle: un jeune dentiste de 27 ans, Eudore Dubeau, achète, avec son argent, l'équipement de l'ancien Collège dentaire et fonde une nouvelle école qui deviendra peu à peu la Faculté que l'on connaît aujourd'hui.

LE MORT... AUX DENTS!

Il est 22 heures. La lumière d'une lampe de poche balaie les sombres recoins du laboratoire de médecine dentaire, où flotte en permanence une étrange odeur d'éther qui, comme des mâchoires sur le temps,

semble emprisonnée entre les murs vétustes de la Faculté...

Soudain, lentement, très doucement, une fenêtre s'ouvre en grinçant dans le silence de l'hiver, exactement comme une souris qui, par intervalles, couine dans la nuit. Un crâne roule dans la neige...

Un étudiant en médecine dentaire venait de s'approprier l'objet principal de ses études afin de parfaire ses connaissances sur les muscles et les os du crâne, et étudier ainsi l'anatomie de la bouche. «Il y avait parfois quelques éléments d'étude qui disparaissaient du laboratoire», raconte le D^r Gérard de Montigny, professeur émérite de la Faculté de médecine dentaire, qui y a fait ses études de 1929 à 1934 et enseigné à compter de 1936.

On se demande souvent, souligne le D^r de Montigny, pourquoi la Faculté n'a connu que 6 doyens en plus de 80

ans. «C'est très simple, explique le professeur. Comme le fondateur de la Faculté, le D^r Dubeau, avait puisé à même sa fortune personnelle pour créer la Faculté, il s'était nommé doyen... à vie! Cela se passait en 1904 et son règne a duré pendant près de 40 ans. À l'époque de Duplessis, le seul homme qui pouvait tenir tête au chef du gouvernement et au D^r Dubeau était nul autre que Mgr Charbonneau, alors chancelier de l'Université. C'est lui qui mit un terme au mandat du vénérable doyen en lui rappelant qu'il serait bon d'injecter du sang neuf dans la Faculté. Pour leur part, les étudiant-e-s avaient fondé en 1941 un club privé dans l'espoir d'accroître quelque peu leurs connaissances; des conférenciers et des cliniciens étaient invités à y présenter des communications sur leurs travaux le soir et les fins de semaine. Comme on ne se défait pas si facilement de ses habitudes, poursuit le D^r de Montigny, quelques jours après la fin de son mandat, on vit le D^r Dubeau ar-



La salle de dissection de la Faculté de chirurgie dentaire de l'U. de M., en 1930-1931.



river à la Faculté. Il avait oublié qu'il n'y avait plus de travail pour lui...»

LA PARADE DES BÉRETS

Les facultés étant dispersées un peu partout dans le centre-ville avant d'être regroupées sur un même campus, la majorité des étudiant-e-s en droit et en médecine se faisaient un devoir d'afficher publiquement leurs couleurs en épinglant à leur béret un ruban coloré et représentatif de leur faculté.

C'est ainsi que les étudiant-e-s en médecine dentaire arboraient un ruban rouge et gris; ceux en droit, un ruban bleu et noir, tandis que les disciples d'Hippocrate se ralliaient aux couleurs stendhaliennes : le rouge et le noir! Au début de l'automne, la célèbre «parade des bérets» donnait le ton à la nouvelle année universitaire : les étudiant-e-s déambulaient allègrement dans les rues de la ville au son de la musique de l'époque et accompagnés de chars allégori-

ques. Le tout arrosé d'un p'tit remon-tant, comme il se doit.

À chacune des initiations annuelles, les étudiants rivalisaient d'imagination pour inventer la trouvaille qui les distinguerait des autres groupes. C'est pourquoi, dans les années quarante, quelques étudiants, cachant sous leur manteau des jupons et autres sous-vêtements féminins, prenaient un malin plaisir à entourer des étudiantes et à agiter leurs prétendus trophées au-dessus de leur tête pour faire croire à une quelconque aventure.

«Les futurs pharmaciens, les chimistes et les physiciens se côtoyaient amicalement sur le campus, se souvient le D^r de Montigny. Bien que des plus sérieux dans leurs études, ils n'hésitaient pas à manifester leur désaccord envers un professeur dès que l'occasion se présentait. Ainsi, un professeur, réputé pour son caractère exécrable, garant toujours sa «coc-

cinelle" près de l'aile ouest du Pavillon principal. Un jour, les étudiants décident de mettre à l'épreuve le bouillant caractère de l'enseignant. Ils s'emparent de la petite voiture allemande et la transportent sur le palier menant au hall d'honneur... Il fallut bien sûr faire appel à une dépanneuse pour tirer la voiture de sa fâcheuse position.» L'histoire ne dit pas si le professeur adoucit son caractère, mais la farce classique venait d'être implantée sur le campus par une bande de joyeux lurons universitaires.

AU MUSÉE DES HORREURS

Utilisée jusqu'en 1954, la première école dentaire était située rue Sainte-Catherine est, entre les rues Saint-Denis et Saint-Laurent. De 1904 à 1942, le bâtiment de la Faculté de chirurgie dentaire de l'Université de Montréal logeait à l'angle des rues Saint-Hubert et De Montigny. Sur sa façade, une plaque de bronze annonçait : Hôpital dentaire Laval.

Le rez-de-chaussée était occupé par une cafétéria, la résidence de l'aumônier, une salle de billard et des bureaux à l'usage des étudiant-e-s de l'Université pour leurs divers comités d'organisation. Il s'agissait sans doute des premiers pas en vue de l'implantation du Centre communautaire. Aujourd'hui, le musée Eudore-Dubeau, fondé grâce au D^r de Montigny, rappelle aux nostalgiques de la fraise à pédales et de la pince de chantier l'évolution de l'art dentaire au cours des ans. «Entre autres choses, confie le D^r de Montigny, on peut y voir cette fameuse tour à pédales employée il y a quelques années encore. Certains étudiant-e-s, plus paresseux que d'autres, installaient leur patient sur la chaise, la jambe en retrait, et leur demandaient de pédaler afin d'actionner la tige à plombage. Le mal aux pieds faisait parfois oublier le mal de dents...»

Et si jamais l'envie vous prend d'essayer une recette de grand-mère, voici celle qu'un dentiste proposait en 1780 : «Remède pour ôter une dent sans fer : prendre deux onces de roses rouges et les faire cuire avec fort vinaigre, l'espace d'un jour et d'une nuit. Après, vous les sécherez et en mettez de la poudre sur la dent et elle tombera...»

Les relations publiques: BIEN PLUS QU'UNE POIGNÉE DE MAIN

Si vous croyez encore que le travail des relationnistes consiste à distribuer des poignées de main dans les 5 à 7, détrompez-vous! Bien que 75 % des relationnistes ne possèdent aucun diplôme en relations publiques ou en journalisme, l'avenir appartient aux candidat-e-s qui ont une solide formation scolaire.

La crédibilité des relationnistes, aujourd'hui, repose d'abord sur une formation universitaire de premier cycle dans une discipline appropriée, principalement les communications, le journalisme ou les sciences sociales. C'est ce diplôme, jumelé à une solide culture générale, qui permet aux futurs relationnistes d'espérer un emploi. Si cette formation est enrichie d'un certificat en relations publiques ou en journalisme, les chances de travailler dans ce domaine augmentent.

Il est évident qu'une expérience concrète en relations publiques vaut souvent bien des diplômes. C'est pourquoi, selon M. Robert Mc Coy, de la firme National, les employeurs prendront en considération le travail accompli bénévolement. La participation aux activités de relations publiques d'un organisme sans but lucratif, par exemple, sera un atout de plus dans le curriculum vitae d'un candidat-e.

C'est peut-être là la lacune principale des étudiant-e-s du certificat en relations publiques de la Faculté de l'éducation permanente. Un sondage effectué l'an dernier a démontré que seulement 13 % des étudiant-e-s

ont un emploi de relationniste; la plupart de ces gens en sont aussi à leurs premières armes à l'université.

Tant mieux pour ceux et celles qui travaillent déjà dans le domaine: leur avenir est plus prometteur que celui des diplômé-e-s. Selon M. Alain Guilbert, de la firme Summum, l'emploi est en croissance constante, mais l'offre demeure supérieure à la demande. Seuls les meilleur-e-s travailleront! Les futurs relationnistes devront donc satisfaire davantage aux multiples exigences de l'emploi.

Dans une récente conférence devant les membres de la Société des relationnistes du Québec, M. Luc Beauregard, de la firme National, a abordé le thème de l'emploi et défini les qualités fondamentales du relationniste de demain. Lui aussi croit que la formation scolaire constitue l'atout de base. La capacité rédactionnelle est également indispensable. Les relationnistes passent en effet de 75 % à 90 % de leur temps à concevoir des textes: communiqués de presse, exposés, rédaction de pochettes de presse, etc. Vient ensuite la capacité à coordonner des projets dans les délais prévus: produire un travail de qualité dans un temps limité est une nécessité en relations publiques. Enfin, un employeur tiendra compte de l'aptitude d'un relationniste à entretenir de bonnes relations avec les clients et de sa contribution au développement de l'entreprise.

Cela dit, les modalités et critères d'engagement varient d'une entreprise à l'autre. À chacun d'établir ses

objectifs d'emploi. Certains bureaux-conseils, comme Summum et Bazin, Dumas, Dupré et Sormany, préfèrent confier une partie de leurs contrats à des relationnistes pigistes. Dans ce cas, les semaines de travail peuvent varier de 20 à 80 heures. Une telle pratique est avantageuse pour l'employeur, car elle lui permet de connaître les qualités des relationnistes et, éventuellement, de retenir leurs services à plein temps.

D'autres bureaux-conseil — c'est le cas de National — comptent sur des relationnistes permanents et à plein temps. Les nouveaux et nouvelles venus devront toutefois accepter d'occuper un emploi subalterne et, une fois dans la boîte, faire leurs preuves et espérer obtenir un jour un poste de relationniste.

Payant le métier de relationniste? Dans ce milieu non syndiqué, la fourchette de rémunération est très étendue. Un relationniste qui débute, par exemple, devra souvent se contenter d'un salaire initial de 18000 \$ à 20000 \$ par année; le relationniste chevronné, lui, pourra toucher jusqu'à 75000 \$. On observe un écart équivalent dans la rémunération des pigistes: leur salaire horaire peut varier de 12 \$ à 60 \$.

Nous l'avons mentionné précédemment, le Certificat en relations publiques est de nature à ouvrir les portes d'une carrière de relationniste. Mme Monique Deviard, associée chez Bazin, Dumas, Dupré et Sormany, affirme même que les diplômé-e-s de cette discipline ont priorité lors du recrutement dans plu-



sieurs bureaux-conseils. Les étudiant-e-s qui s'interrogent sur la pertinence de leurs cours seront également heureux d'apprendre que tous les employeurs rencontrés reconnaissent la parenté étroite entre l'enseignement du Certificat de relations publiques et la réalité quotidienne du travail de relationniste, une réalité qui consiste à rédiger des communiqués de presse, à convoquer des médias et à organiser des conférences de presse.

Sans être tout à fait rose, et puisqu'il y

a croissance de la demande, l'avenir se révèle souriant pour les relationnistes. Une étude réalisée l'an dernier par le Département des communications de l'UQAM donne la mesure de l'importance des relations publiques : les relationnistes rédigent la moitié de toutes les nouvelles publiées dans les quotidiens du Québec et un article sur quatre contient des renseignements tirés d'une pochette de presse. Les relationnistes sont donc un rouage essentiel de l'industrie de l'information!

Spéciaux de rentrée

Spécialité bières importées

Menu du jour

Casse-croûte



Du lundi au samedi 9:00 à 1:00

le petit CAMPUS
pub-café

3315 CH. QUEEN-MARY MTL. 735-2861



Université de Montréal

Pour VOUS



du 11 au 28 septembre
du lundi au jeudi
ouvert jusqu'à 21 h
343-7362



toute la papeterie
343-7377



articles de sport
343-5979

LES IDÉAUX DE 1789 ONT FLEURI AU QUÉBEC



Dorchester

*En son temps, lord Dorchester a proposé
une réforme du système d'éducation.
Elle ne s'est cependant pas réalisée
en raison de l'opposition du clergé catholique.*

Daniel Baril

L'on n'aura probablement jamais autant entendu parler de la Révolution française qu'en cette année du bicentenaire. Nos ancêtres canadiens-français, contemporains de ces événements, n'y sont pas demeurés insensibles et ils s'en sont inspirés dans leurs revendications réformatrices. Entre autres, la «restructuration scolaire», dont on débat encore aujourd'hui, était déjà à l'ordre du jour il y a 200 ans.

LES PATRIOTES DE 1789

En 1789, la «Province of Quebec» n'était colonie anglaise que depuis 26 ans. Les trois journaux de l'époque, la *Gazette de Montréal*, la *Gazette de Québec* et le *Quebec Herald*, sont favorables au mouvement d'insurrection en France et diffusent tous les textes révolutionnaires d'outre-Atlantique. Les lecteurs pouvaient donc s'alimenter à ce courant d'idées et suivre le déroulement des événements avec un décalage de deux à trois mois.

Comme en France, la bourgeoisie d'ici réclame la fin du régime seigneurial, l'abolition des privilèges de la noblesse et du clergé, la fin de l'esclavage, la création d'une chambre d'assemblée, l'amélioration du système judiciaire et la création d'un

système d'enseignement public. Toutes les autres colonies britanniques étaient déjà dotées d'une chambre d'assemblée. Les seigneurs et le clergé d'ici s'y opposaient, voyant là, à l'exemple des colonies du Sud, un instrument de rébellion contre l'autorité souveraine.

Les intellectuels réformistes et libéraux du Québec de 1789 s'étaient donné une institution pour débattre de leurs idées : la Société des patriotes, précurseur du Parti canadien, qui deviendra le Parti patriote sous Louis-Joseph Papineau. La création de cette société, inspirée des idéaux de la Révolution française, visait à «former des hommes capables de défendre l'intérêt public à l'occasion de l'instauration d'une chambre d'assemblée».

Pendant ce temps, le gouvernement britannique craint un soulèvement dans sa colonie et plusieurs Canadiens espèrent que la France viendra à leur rescousse. En 1791, l'Angleterre divise la province en deux colonies, le Bas-Canada et le Haut-Canada, et accorde à chacune une chambre d'assemblée. Constituée de nobles et de seigneurs, et privée de pouvoir réel, cette assemblée fantôme engendra des frustrations qui mèneront tout droit à la rébellion de 1837-1838.

CAHIER DE ME

4^e éd. 1989

- LA GESTION DU TEMPS
- LE PLAN D'ÉTUDES
- LA PRISE DE NOTES LORS D'UN EXPOSÉ
- LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE
- LA PRODUCTION AUDIO-VISUELLE
- LE RÉSUMÉ DE LIVRE
- LA DISSERTATION
- L'ESSAI
- LA PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX ÉCRITS

UNE UNIVERSITÉ LAÏQUE

Le système judiciaire était lui aussi violemment pris à partie. Son état est décrit comme pitoyable et le chaos règne dans les lois. Les juges, indélogeables, sont souvent illettrés et rendent des jugements arbitraires selon leurs impulsions du moment.

Quant au système scolaire, il comprenait à cette époque 40 écoles pour 150 000 francophones et 17 écoles pour 10 000 anglophones. Dans l'ensemble de la province, moins de 4000 personnes savent lire et écrire.

L'annonce de la prise de la Bastille et de la promulgation des Droits de l'homme et du citoyen par l'Assemblée nationale, nouvellement constituée en France, ne font qu'augmenter la haine du peuple à l'égard de l'iniquité qui règne ici.

Le gouverneur Dorchester ne reste pas insensible aux revendications populaires. En 1789, on lui remet les résultats d'une vaste enquête qu'il avait demandée sur l'état de la justice et de l'éducation. À la lumière de ce rapport, Dorchester propose d'établir un système scolaire public, gratuit et laïque.

En vertu de ce système, chaque village devait posséder son école où l'on enseignait à lire, à écrire et à compter. Cette école serait commune et non confessionnelle. Chaque district devait posséder un collège où seraient enseignés les mathématiques, les langues, la grammaire, la

tenue de livres, le jaugeage, la navigation et l'arpentage. Le système serait chapeauté par une université dispensant les sciences enseignées dans les universités européennes, à l'exception cependant de la théologie, de façon à faciliter la bonne entente entre catholiques et protestants, et éviter «toutes singularités sectaires». Tout le réseau serait administré par un organisme unique composé de catholiques et d'anglicans.

Selon l'historien Jean-Paul de La-Grave, le projet de Dorchester était directement inspiré de la philosophie de Condorcet, un des penseurs de la Révolution française et père de l'école publique laïque, un homme pour qui il ne pouvait y avoir de liberté ni d'égalité si «l'ignorance asservit un être humain».

TRIOMPHE DE L'OBSCURANTISME

Le projet de Dorchester est bloqué par le clergé catholique dirigé par l'évêque de Québec, Mgr Jean-François Hubert. Celui-ci trouve inacceptable l'idée que le système scolaire soit administré par des «hommes sans préjugés», c'est-à-dire sans allégeance religieuse. «L'homme sans préjugés, prétextant se conduire par la seule loi naturelle, devient bientôt sans mœurs», affirmait l'évêque. Selon lui, «l'instruction est inutile tant qu'il restera des terres à défricher au Canada».

Certains ont vu dans le projet de Dorchester des visées assimilatrices. Jean-Paul de Lagrave soutient par

contre que son projet a été dénoncé parce qu'il abolissait les privilèges du clergé sur l'éducation. Il semble bien que le clergé ait été divisé sur cette question puisque le coadjuteur de l'évêque de Québec, Mgr Charles-François Bailly, acceptait quant à lui l'idée d'un système scolaire neutre donnant les mêmes chances aux catholiques et aux protestants.

L'abandon du projet de Dorchester favorisera la mise sur pied du système scolaire en deux réseaux séparés, un catholique et un protestant, avec pour conséquence que les catholiques furent maintenus dans l'ignorance; pour le clergé, en effet, l'enseignement des «matières profanes» était inutile.

L'idée d'un système public et laïque fut reprise par les patriotes de 1837 et par l'Institut canadien en 1944. À nouveau, le clergé s'insurgera contre ces idées révolutionnaires tout en exhortant les fidèles à la soumission envers les conquérants. En 1891, 100 ans après la Révolution française, l'école anglo-protestante s'étendait jusqu'à la 11e année, alors que l'école franco-catholique ne dépassait guère la 6e année. La minorité anglaise disposait déjà de deux universités neutres et réputées, McGill et Bishop, alors que la majorité francophone n'avait accès qu'à l'Université Laval, propriété de l'Église catholique.

En 1989, 200 ans après la Révolution française, le système scolaire québécois est toujours marqué par la division confessionnelle.

THODOLOGIE. 13.00

- LE TRAVAIL DE RECHERCHE
- LA RÉDACTION DE TEXTES
- LA LECTURE EFFICACE
- L'EXAMEN

- LE TRAVAIL D'ÉQUIPE, L'EXPOSÉ, LE DÉBAT
- LES TRAVAUX PRATIQUES EN SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES
- L'ORDINATEUR-OUTIL
- LA RECHERCHE D'EMPLOI

EN VENTE À LA
LIBRAIRIE DE
L'UNIVERSITÉ
DE MONTREAL!
3200 Jean-Brillant
local 1288

LE STRESS ET LES ÉTUDIANTS DE LA FEP

Alain Beauregard

«Ce matin, je me suis levé à 5h pour terminer mon travail de session. À 5h30, les pleurs de Félix, dont ma blonde tentait de soulager les coliques, m'ont interrompu. Saut dans la douche et préparatifs pour amener Félix chez la gardienne. En raison d'un bouchon de circulation, je suis arrivé en retard au travail. Et avec tous les dossiers qui traînent sur le bureau, j'ai sauté le déjeuner. Le souper? Autant l'oublier; ce soir, j'ai mon examen de fin de trimestre. J'ai les nerfs en boule...»

Vous vous reconnaissez? Alors, n'attendez pas la période critique des examens et des travaux pour réagir. Vous risqueriez d'emprunter la mauvaise voie.

LE STRESS

Le stress — puisque c'est de cela qu'il s'agit — consiste en une réaction de l'organisme, en un ensemble de changements physiologiques déclenchés par un stimulus de l'environnement. Le stress, inhérent à toute action, agit comme un système d'alarme biologique et prépare le corps à affronter un défi ou une menace.

La réponse organique au stress est automatique : tension musculaire, augmentation du rythme cardiaque et de la pression sanguine, transpiration et, parfois, sensation de nœud dans l'estomac.

Vous arrive-t-il de mieux travailler sous pression? Normal, le stress active l'esprit et les facultés mentales, tout comme il augmente la concentration. Le stress peut donc être positif pourvu qu'il s'estompe une fois la tâche accomplie et qu'il laisse place à un sentiment de gratification. Il devient négatif quand il s'installe à demeure, quand il persiste.

LES SOURCES DE STRESS

Il n'est pas facile de cerner les sources du stress, car chaque jour amène des événements qui en sont porteurs. Deux étudiant-e-s dans la même situation réagiront différemment: l'un sera malade; l'autre, en pleine forme. Cela dit, il y a tout lieu de croire que les étudiant-e-s de la FEP sont durement touchés par le stress. Ceux-ci, en majorité, sont des travailleurs et travailleuses (83,4 %). Plusieurs d'entre eux poursuivant des études afin d'obtenir une promotion, le choix de retourner sur les «bancs d'école» n'est pas toujours volontaire.

Lucie, qui avait 32 ans lorsqu'elle a entrepris son certificat en Gestion des services de santé, raconte : «Au début, ça allait bien. J'arrivais à organiser mon travail d'infirmière et mon nouveau rôle d'étudiante. Puis, rapidement, je me suis sentie écrasée par toutes mes occupations : en plus du travail et de l'université, je dois m'occuper de ma fille, de la maison et du travail de mon conjoint, qui nécessite de nombreuses activités sociales.»

Le sentiment d'impuissance devant toutes les tâches à accomplir est sûrement le facteur de stress le plus puissant chez les étudiant-e-s de la FEP.

Les femmes en sont-elles les grandes victimes? Il est permis de le croire. Car, en dépit de l'évolution des mentalités, elles sont nombreuses à prendre en charge l'entretien de la maison et l'éducation des enfants, en plus de leur travail à l'extérieur.

L'université elle-même est également une importante source de stress, comme le souligne Evans et coll. (1985): «L'université d'aujourd'hui est un des environnements les plus stressants dans notre société. Non seulement il est souvent difficile d'y être admis mais encore faut-il, une fois entré, y déplorer un niveau de performance extrêmement élevé. De plus, les individus portent leurs propres attitudes généralisatrices de stress, en particulier un fort besoin de succès.»

LES CONSÉQUENCES DU STRESS

Il en va des conséquences comme des manifestations du stress : elles varient d'une personne à l'autre. Beaucoup se réfugient dans l'alcool, la cigarette, le café ou les drogues légères. Des études démontrent que, dans certaines facultés, 40 % des étudiant-e-s consomment du benzo-diazepine, un médicament pour combattre l'anxiété. Selon le Dr Marc Steben, du Service de santé de l'U. de M., le bien-être que ressentent les consommateurs de ce médicament est de courte durée; les effets secondaires, eux, sont pénibles : accoutumance, réveil difficile, troubles de mémoire et de concentration. Il en va de même du recours aux somnifères qui peut entraîner des migraines, des maladies de peau, des troubles menstruels et bien d'autres maux.

Le stress est également en cause dans plus de 80 % des maladies. Le prix à payer est lourd pour ceux dont

le corps est constamment en état d'alerte : les troubles cardiaques et artériels, l'hémorragie cérébrale, l'indigestion chronique, l'ulcère et la migraine comptent parmi les maladies directement liées au stress.

Enfin, il y a la toxicomanie et le suicide. Une enquête conduite en 1987 par Monique Morval et Louise Bouchard, du Département de psychologie de l'U. de M., a révélé qu'un étudiant sur cinq a pensé sérieusement au suicide au cours de sa vie; dans un cas sur dix, cela s'est même produit au cours de l'année précédente. De plus, 6,9 % des répondants, soit un-e étudiant-e sur quatorze, ont même affirmé avoir tenté de mettre fin à leurs jours; un étudiant sur quarante (2,5 %) l'a fait au cours de l'année précédente. Dans les motifs invoqués par les étudiant-e-s suicidaires, on retrouve l'insatisfaction par rapport aux études, des problèmes financiers, la solitude et la crainte de ne pas être à la hauteur.

Cette étude, rappelons-le, a été réalisée auprès des étudiant-e-s de jour et il n'est pas sûr que les données s'appliquent également à la clientèle adulte.

CONTRÔLER LE STRESS

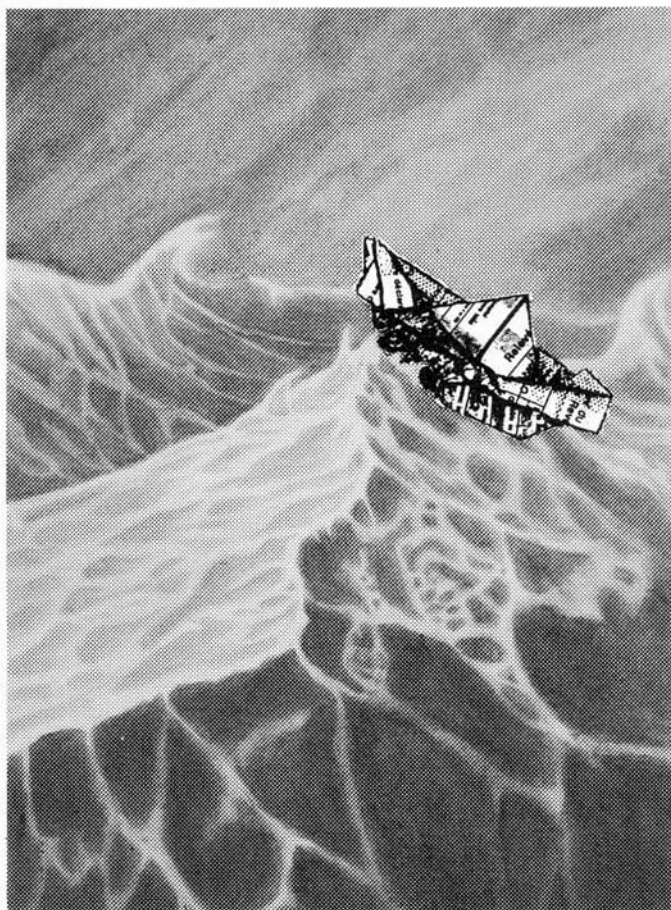
«Il faut apprendre à ignorer ce qu'on ne peut contrôler et à contrôler ce qui est contrôlable», écrit M. Peter G. Hanson, auteur de deux livres intitulés *The Joy of Stress* et *Stress for Success*.

La maîtrise du stress repose en premier lieu sur l'attitude générale de la personne, c'est-à-dire une solide confiance en soi et une vision positive des événements. Les autres clés sont les mêmes que celles qui ouvrent la porte de la bonne santé : une alimentation équilibrée, des périodes de détente avec les amis et de l'exercice physique — la natation, la marche et le cyclisme sont notam-

ment d'excellentes activités aérobiques. Limiter la consommation de sel, de sucre, de caféine et d'alcool contribue également à réduire le stress. Enfin, il faut apprendre à compenser les frustrations professionnelles par d'autres frustrations, celles que procure le golf par exemple.

Le mot de la fin appartient au Dr

Steben : «On n'insistera jamais assez sur l'importance d'un équilibre entre les études, le travail, la famille, les amis et les loisirs.» Et si jamais votre stress devenait incontrôlable, vous pourrez toujours solliciter l'aide du Service de santé de l'Université de Montréal en composant le 343-6452 ou le Service d'orientation et de consultation psychologique, au 343-6853.



LA PRÉCARITÉ DE L'EMPLOI ...une mer à boire

SCCUM SYNDICAT DES
CHARGÉ-E-S DE COURS DE
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



LES INFIRMIÈRES QUITTENT LA PROFESSION PAR MANQUE D'AUTONOMIE PROFESSIONNELLE

Sylvie Corbin *

Bien davantage que les salaires, les conditions de travail et les horaires, le manque d'autonomie professionnelle de l'infirmière est à l'origine de la désaffection pour cette profession qui, en quelques années, est passée du 4e au 91e rang dans les préférences de carrière des étudiantes.

Telles sont les conclusions préliminaires d'une étude qui est présentement en cours à l'Université de Montréal et qui est réalisée en collaboration avec le Groupe de recherche stress et santé au travail (GRSST).

Dans les mois qui ont précédé la signature d'une nouvelle convention collective entre l'État québécois et les infirmières, les médias ont fait grand étalage des conditions d'exercice de la profession en insistant sur les maigres salaires, le travail de nuit et la surcharge de la tâche. Certes, il s'agit là de motifs de mécontentement très réels. L'étude, réalisée auprès de 1 237 infirmières provenant de 30 hôpitaux de soins de courte durée répartis dans toutes les régions du Québec, a cependant cherché à cerner avec plus de précision les raisons qui motivent les infirmières à quitter la profession et, pour ce faire, elle a dressé un inventaire des sources subjectives et objectives de stress au travail. Quoique la recherche se soit limitée à des infirmières travaillant à l'urgence ou aux soins intensifs — là où les problèmes sont les plus criants, il y a tout lieu de croire que ses observations sont valables pour l'ensemble des infirmières, fût-ce à un degré moindre.

Première constatation : même s'il n'y a pas eu d'étude exhaustive à ce sujet depuis dix ans, tout indique que le taux de roulement des infirmières a

augmenté dans des proportions alarmantes et qu'il pourrait même atteindre 40 % dans l'ensemble des hôpitaux du Québec. Si l'on a beaucoup insisté sur la pénurie d'infirmières, il est très étonnant que l'on ait presque complètement ignoré ce phénomène. Quelle entreprise, quel service est en mesure de fonctionner adéquatement dans de telles conditions quand on sait qu'un taux de roulement de 15 % indique un sérieux problème? En plus de créer des difficultés dans l'organisation du travail, un phénomène de cette ampleur entraîne des dépenses considérables. On peut également croire que cette version du jeu de la chaise musicale constitue l'étape préliminaire à l'abandon définitif de la profession.

Il y a cependant plus grave encore. Même s'il s'agit de données préliminaires, l'étude constate que les autorités ont mal cerné les causes des problèmes des infirmières. Pour importants qu'ils soient, les aspects objectifs liés aux salaires, à la tâche et aux horaires n'expliquent pas la désaffection pour la profession. L'étude constate en effet que le manque d'autonomie professionnelle constitue la plus importante source subjective de stress; ce facteur est aussi le plus fiable pour prédire le désir des infirmières de quitter la profession. Essentiellement, la question de l'autonomie professionnelle relève de la perception que l'infirmière a de son travail, de son degré de participation aux décisions, de l'utilisation que l'on fait de son expérience et de sa compétence, de l'autonomie dont elle dispose dans l'organisation de son travail.

Par ordre d'importance, trois autres facteurs contribueraient à accroître le stress de l'infirmière : la définition de

son rôle, les exigences cliniques et la surcharge de travail. Ce dernier point a été largement débattu dans les médias et l'opinion publique. L'on sait moins, cependant, que les infirmières vivent quotidiennement un ensemble de situations où leurs responsabilités, leurs objectifs et leurs tâches sont flous, ambigus ou même contradictoires. On peut facilement deviner qu'une définition imprécise de leur rôle génère un stress considérable chez les infirmières, qui sont appelées à intervenir directement et rapidement auprès des patient-e-s.

Enfin, puisqu'elle travaillent à l'urgence et aux soins intensifs, les infirmières qui ont fait l'objet de cette étude se trouvent en contact permanent avec des gens très malades. Leur situation comporte des risques de contamination et leur jugement sur les actes à poser doit s'exercer avec sûreté et rapidité. Les infirmières ont-elles toutes la personnalité requise pour composer avec la situation extrême de patient-e-s qui luttent contre la mort et qui, régulièrement, perdent le combat?

Somme toute, aux prises avec de grandes sources de stress, les infirmières sont nombreuses à butiner d'un poste à l'autre en quête d'un meilleur emploi et, au bout de la ligne, à quitter la profession. Les millions de dollars supplémentaires consentis par l'État au cours de la dernière négociation suffiront-ils à enrayer le problème? Si l'étude en question a vu juste, la réponse est claire : non!

** Sylvie Corbin a terminé cet été une maîtrise en psychologie du travail à l'Université de Montréal et son mémoire a porté sur les infirmières.*

Un bac bilingue en génie minier FERME OPPOSITION DE L'AGEEFEP

Parce qu'il s'agit d'un danger précédent de nature à entacher le caractère francophone de l'Université de Montréal, l'AGEEFEP s'oppose fermement à la création d'un programme bilingue de Baccalauréat en génie minier.

Mis sur pied conjointement par l'Université McGill et l'École polytechnique, le programme prévoit que la moitié des cours seront dispensés à McGill, en anglais, et l'autre moitié à l'École polytechnique, en français. C'est là que le bât blesse : s'il existe plusieurs programmes bilingues de 2e et 3e cycles, c'est la première fois que le bilinguisme est exigé des étudiant-e-s inscrits à un programme de 1er cycle; cette exigence, incidemment, enfreint le règlement pédagogique de l'U. de M.

C'est le Conseil des universités, dans un avis au ministre Claude Ryan, qui a recommandé la création de ce programme. La clientèle insuffisante, le trop grand nombre et le coût élevé des programmes de génie dispensés dans les universités canadiennes et québécoises ainsi que la nécessité de rationaliser les ressources sont les principaux motifs invoqués par le Conseil.

Au moment où elle a été saisie du dossier, la Sous-commission du 1er cycle de l'U. de M. a estimé qu'elle ne pouvait approuver le programme tant que la Commission des études n'aurait pas statué sur la question de principe du bilinguisme des programmes. Il n'a pas échappé aux membres de la Sous-commission qu'il existe une marge énorme, pour les universités, entre favoriser le bilinguisme des gens et instaurer le bilinguisme institutionnel. Or, c'est bien cette dernière porte qui est entrebâillée avec le programme de génie minier.

La Commission des études, elle, en a décidé autrement et elle a entériné le programme. Cinq de ses membres se sont cependant abstenus de voter et ont souligné qu'il s'agissait là d'une question éminemment politique.

Tel qu'il en a été décidé au dernier congrès extraordinaire, l'AGEEFEP est donc intervenue auprès du recteur de l'Université de Montréal et du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Technologie pour qu'ils retirent tout projet de programme bilingue au 1er cycle de l'U. de M.

LES ATELIERS DU S.O.C.P.

GRATUIT

Quand il s'agit de revenir sur les bancs d'école ou de changer de cap sur le plan professionnel, il faut parfois améliorer ses outils et se donner des moyens pour atteindre son but. Conscient de ces besoins, le **Service d'orientation et de consultation psychologique (S.O.C.P.)** offre des ateliers sur le métier d'étudiant et la réorientation de carrière.

Aucune inscription n'est requise.

Métier d'étudiant

Animateur : Christian Bégin,
psychologue

Mardi
de 17h30 à 18h30
Pavillon 3200 Jean-Brillant Local 3290

- Prise de notes 19 septembre
- Gestion du temps 26 septembre
- Concentration et écoute en classe 3 octobre
- Préparation aux examens 10 octobre
- Travaux pratiques 17 octobre
- Techniques de mémorisation 31 octobre
- Réussir le métier d'étudiant 7 novembre

Réorienter sa carrière

Animatrice : Gertrude Poupart,
conseillère d'orientation

Mardi
de 19h00 à 21h00
Pavillon 3200 Jean-Brillant Local 3290

- Évaluation des acquis 3 octobre
- Intérêts et valeurs 10 octobre
- Marché de l'emploi 17 octobre

Pour plus de renseignements, procurez-vous le dépliant « Les ateliers du S.O.C.P. », disponible aux kiosques d'information des Services aux étudiants lors de la rentrée ou à notre secrétariat situé au 2101, boul. Édouard-Montpetit, 3^e étage.

Tél. : 343-6853.



Université de Montréal
Service aux étudiants
Service d'orientation et de
consultation psychologique

C

OMMUNIQUÉS

UN RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE MODIFIÉ	lation contrôlée au Québec. Par la loi 128 sur les établissements d'enseignement universitaire, qui a été déposée cet été à l'Assemblée nationale, le gouvernement remédiera à l'absence de réglementation concernant la création d'établissements d'enseignement universitaire et l'émission de diplômes universitaires. Dans le passé, certains groupements, organismes ou sociétés avaient profité de ce vide juridique pour se donner une raison sociale laissant croire que leur enseignement et leurs diplômes étaient d'ordre universitaire. Le Conseil des universités du Québec ne s'est évidemment pas opposé à cette initiative du ministre Claude Ryan.	DU SANG NEUF AU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'AGEEFEP	DES PRIX POUR LES ÉTUDIANT-E-S DE LA FEP
Le règlement pédagogique de la Faculté de l'éducation permanente a subi d'importantes modifications pour l'année universitaire qui vient de débiter. L'instauration d'un système de notation littérale constitue l'aspect le plus spectaculaire de ces modifications, mais l'on en compte de nombreuses autres que les étudiant-e-s ont tout intérêt à connaître. Les dispositions de ce règlement sont expliquées en détail dans les pages 4-7 et suivantes de l'Annuaire 1989-1990 de la FEP. Si vous souhaitez en savoir davantage, n'hésitez pas à communiquer avec le service d'information de l'AGEEFEP au 842-3678.		Les cinq membres du comité exécutif de l'Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente (AGEEFEP) sont en poste depuis la fondation de l'Association en 1985. Il n'en sera cependant plus ainsi après le congrès biennal qui aura lieu les 18 et 19 novembre 1989. La vice-présidente aux affaires étudiantes, Mme Chantal Laplante, ainsi que le vice-président aux services aux étudiant-e-s, M. Jean-Pierre Vézina, ont indiqué qu'ils ne solliciteraient pas de nouveau mandat.	Quelques étudiants et étudiantes de la FEP se sont distingués, au cours de la dernière année, en obtenant différents prix. Ainsi, et ce pour la troisième année consécutive, le prix du journalisme scientifique de l'Association des communicateurs scientifiques du Québec a été décerné à une étudiante du Certificat en information et journalisme, Mme Yolande Yergeau. Étudiant au même certificat, M. Bernard Sévigny a pour sa part reçu le prix Lisette Gervais télévision pour un reportage intitulé «Ces aînés méconnus», qu'il a réalisé avec deux autres étudiants, MM. Jean Guénette et Pierre L'Heureux. Dans un autre domaine, celui de la toxicomanie, la bourse Jean-Lapointe a été octroyée à Mme Ginette Castonguay, ce qui lui permettra de participer à un stage en Belgique. Enfin, MM. Pierre Cotton et Pierre Demers ainsi que Mmes Hélène Goggin et Diane Lamarche, tous étudiants du Certificat de relations publiques, ont mérité le prix Paul Dumont-Frenette, de la Société des relationnistes du Québec, pour un plan de communication de l'organisme LEUCAN.
DE PRÉCIEUSES ARCHIVES	ANNÉE CHARGÉE POUR LES CHARGÉ-E-S DE COURS	UN PRIX POUR NOTRE PHOTOGRAPHE	
Lisez-vous la petite histoire de l'Université de Montréal, qui est publiée dans nos pages depuis l'an dernier et qui se poursuivra dans nos quatre numéros de cette année? Nous avons malheureusement omis de le mentionner, mais le Service des archives de l'U. de M. nous a été d'un grand secours, à quelques reprises, en nous prêtant de vieilles photographies qui ont illustré cette chronique.	Les chargé-e-s de cours de l'U. de M. connaîtront vraisemblablement une année mouvementée. À l'ordre du jour, un point majeur : le renouvellement de leur convention collective. Il s'agit d'une question potentiellement très explosive pour ceux et celles que d'aucuns décrivent comme les «prolétaires de l'enseignement universitaire». La Faculté de l'éducation permanente, fief par excellence des chargé-e-s de cours, a également mis en branle un processus de révision de la politique d'évaluation des enseignements et des enseignant-e-s, politique qui sera sans doute plus rigoureuse que dans le passé.	René Bouchard, le photographe de Cité éducative, s'y connaît beaucoup en matière d'images. Après avoir étudié au Certificat en publicité de la Faculté de l'éducation permanente, il est en voie de terminer un majeur en 'études cinématographiques de la Faculté des arts et des sciences. Et son talent a été reconnu lors de la Rétrospective 1988-1989 des films réalisés au Département d'études cinématographiques de l'U. de M. : on lui a en effet décerné le trophée de la meilleure direction photo, en majeur 2, pour le film La chambre obscure.	
UNE APPELLATION CONTRÔLÉE			
Le nom «université» et l'adjectif «universitaire» constitueront dorénavant une appel-			

Pour une AGEEFEP dynamique, ÉLISEZ VOTRE REPRÉSENTANT-E DE CLASSE

Vous croyez qu'il vaut la peine de faire la promotion de l'éducation des adultes et de l'éducation permanente à l'Université de Montréal? Vous estimez qu'il y a matière à amélioration dans les services offerts à la clientèle de la FEP? Vous trouvez normal que les étudiant-e-s adultes aient leur mot à dire à l'Université? Si vous répondez oui à ces questions, il ne vous reste plus qu'à prendre l'initiative d'élire votre délégué-e de classe. Car cette personne est le rouage indispensable de la démocratie à l'AGEEFEP, l'Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente. Et l'AGEEFEP est le principal défenseur de vos intérêts à l'Université!

Consciente que ses membres sont écartelés entre leurs obligations professionnelles, familiales, sociales et scolaires, l'AGEEFEP a toujours eu pour politique de ne pas surcharger de travail ses bénévoles. La démocratie exige cependant un minimum de participation et le congrès biennal, qui se tiendra les 18 et 19 novembre 1989, joue un rôle primordial dans la définition des priorités et mandats de l'Association pour les deux prochaines années. Tel est le rôle majeur des délégué-e-s de classe : représenter leurs confrères et consœurs et participer aux délibérations.

Pour la petite équipe de l'AGEEFEP, l'élection des délégué-e-s de classes constitue une très lourde tâche. Entre

le 12 septembre et le 30 octobre, les quelques personnes affectées à cette opération devront rencontrer les étudiant-e-s d'environ 400 classes, dont les groupes hors campus disséminés au Québec. Inutile de dire que ces personnes ne peuvent s'attarder longtemps dans chaque

groupe. Aussi apprécierait-on, pour gagner du temps, que les classes élisent leur délégué-e avant la visite du porte-parole de l'Association. Passé la fin d'octobre, les classes qui auraient été oubliées sont également priées de le faire savoir à l'AGEEFEP en téléphonant au 842-3678.

suite au verso

C O N G R È S de L ' A G E E F E P

À compter de maintenant et jusqu'au 13 octobre 1989, les membres de l'AGEEFEP sont invité-e-s à soumettre leurs propositions au congrès biennal, qui aura lieu les 18 et 19 novembre 1989.

1. Les propositions d'amendements ou d'ajouts aux statuts de l'Association doivent être adressées au :

Comité d'amendements et
d'ajouts aux statuts
Secrétariat de l'AGEEFEP
C.P. 6128, succ. A
Montréal (Québec) - H3C 3J7

2. Les propositions d'ordre général (budget, activité académique, vie politique, etc.) doivent être adressées au :

Comité de synthèse (cahier de propositions)
Secrétariat de l'AGEEFEP
C.P. 6128, succ. A
Montréal (Québec) - H3C 3J7

Pour des précisions additionnelles, prière de communiquer avec M. Denis Sylvain, secrétaire général de l'AGEEFEP, au 842-3678.

C'
est un
rendez-vous

POURQUOI L'AGEEFEP?

Peu importe le nombre de cours auxquels ils sont inscrits, les étudiant-e-s de la Faculté de l'éducation permanente paient 15 \$ par trimestre pour financer leur association. À ceux et celles qui estiment que cette cotisation est trop élevée, il faut rappeler que la FEP est la seule faculté de l'Université de Montréal à ne pas imposer de frais afférents; ceux-ci s'élèvent à 10 \$ par cours. L'AGEEFEP disparaîtrait-elle que la FEP s'empreserait d'occuper ce champ de revenus. Même en incluant la cotisation de 15 \$, le coût des cours à la Faculté de l'éducation permanente est tout

à fait concurrentiel par rapport à celui des autres facultés et des autres universités. La seule différence réside dans le fait qu'une partie de cet argent sert à défendre les intérêts des étudiant-e-s adultes.

Sur ce plan, l'utilité de l'AGEEFEP est difficilement contestable. Outre sa contribution — difficilement mesurable — à la promotion de l'éducation des adultes et de l'éducation permanente, l'Association a donné aux étudiant-e-s de la FEP une voix crédible. L'Université de Montréal a d'ailleurs confirmé cette réalité en accréditant officiellement l'AGEEFEP à la fin de 1988.

Forte de sa reconnaissance, l'Association est mieux placée que jamais pour défendre ses revendications, entre autres des services aux étudiants mieux adaptés à la clientèle de la FEP et la création d'un nouveau baccalauréat qualifié — une question dont ont été saisies la Sous-commission du 1er cycle et la Commission des études, et qui devrait se traduire par des résultats concrets au cours de la prochaine année. L'abolition d'une cinquantaine de cours-laboratoires, dont les droits de scolarité sont plus élevés que pour les cours réguliers, la maintien à leur niveau actuel des droits de scolarité pour les cours hors campus ainsi que l'admissibilité nouvelle des étudiant-e-s adultes à temps partiel au régime des prêts et bourses doivent également être portés à l'actif de l'AGEEFEP.

Au fil des ans, l'Association a aussi créé ses propres services : la publication de quatre numéros par année de la revue *Cité éducative* et, une nouveauté cette année, celle de l'agenda-AGEEFEP; l'organisation, en collaboration avec la Faculté de l'éducation permanente, de la collation des grades des diplômé-e-s de la FEP; un service très efficace de plaintes individuelles et collectives, et des stands d'accueil chaque début de trimestre. La mise sur pied de nouveaux services, dont il est question dans un autre article de ce numéro, est également prévue.

Voilà donc une foule de bonnes raisons pour les étudiant-e-s de la FEP de s'intéresser au congrès qui se tiendra les 18 et 19 novembre 1989. L'AGEEFEP fournira évidemment aux participant-e-s les repas et le stationnement gratuitement. Les étudiant-e-s hors campus seront logés par l'Association s'ils résident à plus de 50 kilomètres de Montréal.

**C O N G R È S de
L ' A G E E F E P**

En vue du congrès biennal de l'AGEEFEP, qui aura lieu les 18 et 19 novembre 1989, tout membre de l'Association est invité à poser sa candidature à l'un des postes suivants :

Comité exécutif :
Président-e
Secrétaire général-e
Vice-président-e aux affaires académiques
Vice-président-e aux affaires étudiantes
Vice-président-e aux services aux étudiant-e-s

Conseil de direction : dix directeurs ou directrices
Les candidatures au Comité exécutif doivent être appuyées par cinq proposeur-e-s; celles au Conseil de direction, par deux proposeur-e-s. Les bulletins de candidature porteront les informations suivantes : le nom des candidat-e-s et des proposeur-e-s en lettres moulées, leur code permanent et leur signature. Les candidatures doivent être adressées au :

Comité des mises en candidatures
C.P. 6128, succ. A, Montréal (Québec) - H3C 3J7
Tél.: 842-3678

La date limite est le 19 novembre 1989.

UN CONGRÈS EXTRAORDINAIRE SOUS LE SIGNE DU CONSENSUS

Une présence accrue des étudiant-e-s de la Faculté de l'éducation permanente dans les instances de l'Université, la poursuite des pressions pour obtenir un nouveau baccalauréat pour les adultes, la nécessité de revoir la structure et l'organisation de leur association, et un engagement ferme quant à la prédominance du français au Québec : sur toutes ces questions, 70 délégué-e-s se sont manifestés un large consensus au congrès extraordinaire de l'AGEEFEP le 19 mars dernier.

Pourquoi un congrès extraordinaire à huit mois du congrès biennal statutaire prévu pour le 19 novembre prochain? Parce que le congrès de 1987 avait exprimé la volonté très ferme de tenir un référendum sur les Services aux étudiants, une source d'insatisfaction chronique parmi la clientèle de la FEP (chaque adulte paie 4 \$ par unité pour les SAE, mais seulement 4 % des étudiant-e-s de la FEP utilisent ces mêmes services), et que le conseil de direction pouvait difficilement se soustraire à cette obligation sans en appeler à l'instance supérieure de l'Association.

Or, au fil des événements, la tenue d'un référendum est devenue moins opportune. Dans les derniers jours de 1988, l'AGEEFEP a en effet été accréditée officiellement auprès de l'Université de Montréal, et non plus seulement auprès de la Faculté de l'éducation permanente. De ce fait, l'Association est autorisée à nommer le tiers des membres du conseil étudiant, l'organisme qui désigne les représentant-e-s étudiants à toutes les instances universitaires où la clientèle étudiante a son mot à dire, entre autres aux SAE.

Ces nouvelles règles du jeu n'assu-

rent cependant pas automatiquement la satisfaction des demandes de l'AGEEFEP, elles ne garantissent même pas sa présence là où existent des sièges réservés aux étudiant-e-s. Avec le tiers des membres, l'Association sera minoritaire dans le conseil étudiant, les deux autres tiers étant nommés par la FAECUM, la seule autre association officiellement accréditée. La FAECUM contrôle donc de facto le Conseil étudiant et le processus de nomination des délégué-e-s étudiants. Cela dit, l'AGEEFEP a reçu l'assurance que l'Université modifierait les règles du jeu si les deux associations ne pouvaient s'entendre sur une répartition équitable des sièges.

Jusqu'au congrès de novembre prochain, l'AGEEFEP testera donc le mécanisme de la représentativité, principalement dans le conseil étudiant et aux Services aux étudiants, mais également à la Commission des études et à la Sous-commission du premier cycle ainsi qu'à divers comités relevant de la direction générale ou du conseil de direction de l'Université : la Commission de la santé et de la sécurité, le Comité du statut de la femme, le Comité de la rentrée, etc. Il appartiendra aux congressistes de faire le bilan de l'expérience et de définir la stratégie à venir.

POUR LES DROITS DE LA MAJORITÉ

Au moment du congrès extraordinaire, le débat sur la langue faisait rage au Québec et la position de l'AGEEFEP est sans équivoque : parce qu'elle restreint la portée de la loi 101, la loi 178 est inacceptable et le gouvernement doit en suspendre l'application; Québec ne doit pas hésiter à recourir à la clause déroga-

toire pour protéger intégralement les droits linguistiques de la majorité francophone. Si le mouvement étudiant de l'Université de Montréal devait, dans l'avenir, prendre de nouvelles initiatives pour rappeler au gouvernement ses obligations, l'AGEEFEP y participerait activement.

REVOIR LA STRUCTURE DE L'AGEEFEP

Dans un autre ordre d'idée, l'Association a senti le besoin, un peu plus de quatre ans après sa fondation, de se pencher sur sa structure et son organisation, en particulier sur les tâches et responsabilités de ses employé-e-s politiques permanents. Pour ce faire, une commission de sept membres a été créée et elle s'est mise au travail dès le mois d'avril. Son rapport, qui comportera des recommandations précises, sera évidemment débattu lors du congrès de novembre.

La publication de quatre numéros de Cité éducative au cours de l'année universitaire qui vient de débiter, la poursuite des pressions afin d'obtenir un nouveau baccalauréat pour les adultes ainsi que l'opposition de l'AGEEFEP à la création d'un baccalauréat bilingue en Génie minier ont également fait l'objet de décisions du congrès extraordinaire. Ces deux dernières questions font d'ailleurs l'objet d'un autre texte dans ce numéro.

Signalons enfin que deux nouveaux venus ont été élus au conseil de direction de l'AGEEFEP, l'instance décisionnelle entre les congrès. Il s'agit de Mme Diane Daoust et de M. Joseph Di Giacomo; ils succèdent à Mme Camille Bouchard et M. Normand Labelle.

PLACE À LA NOTATION LITTÉRALE!

En amendement au règlement pédagogique, un nouveau système de notation et de normes de succès est entré en vigueur, le 1er septembre, dans toutes les facultés de l'Université de Montréal.

Qu'il s'agisse d'un cours, d'un stage ou d'un séminaire, la notation des étudiant-e-s se fera dorénavant au moyen de lettres (voir le tableau ci-joint). Sur le bulletin, la note finale de chaque cours sera exprimée au moyen d'une lettre, mais la moyenne de l'étudiant-e sera calculée en points selon une échelle de 0,0 à 4,3. La moyenne du groupe figurera également sur le bulletin.

Pour passer un cours, un étudiant-e doit obtenir la note D (ou 1,0 : passable); pour réussir un programme, la note C (2,0 : bon). Celui ou celle qui n'a pu conserver une moyenne cumulative de 2,0, mais qui a au moins 1,5, est mis en probation pendant trois trimestres, ou pendant un an s'il s'agit d'une faculté qui a la promotion par année. Pendant sa période de probation, l'étudiant-e doit hausser sa moyenne à 2,0. Certaines facultés du secteur de la santé, se basant sur une moyenne cumulative annuelle, font exception à ce mode de fonctionnement. Dans ces cas, l'étudiant-e est exclu définitivement du programme auquel il est inscrit si sa moyenne cumulative est inférieure à 1,5.

Dans le nouveau système, les étudiant-e-s se démarqueront les uns des autres de la façon suivante : les «excellents» étudiant-e-s feront partie du groupe A; les «très bons», du groupe B; les «bons», du groupe C. À l'intérieur d'un même groupe, l'échelle littérale est nuancée par un système de plus (+) et de moins (-).

Pour les étudiant-e-s déjà inscrits à l'U. de M., notons que la moyenne cumulative antérieure a été convertie en points, de 0,0 à 4,3, le 31 août dernier. Il faut savoir également que les étudiant-e-s qui ont été autorisés antérieurement à reprendre une année ou qui ont été réadmis après élimination ne peuvent être mis en probation s'ils sont toujours dans le même programme. Ce n'est cependant pas le cas des étudiant-e-s dont le trimestre d'automne marque le début de la reprise ou de la réadmission après élimination : ceux-là sont assujettis aux nouvelles dispositions.

Pourquoi l'Université de Montréal a-t-elle modifié son système de notation? Essentiellement pour se conformer à l'usage le plus répandu en Amérique du Nord. Au Québec, les autres universités utilisent la notation littérale; les jurys des concours de bourses pour les étudiant-e-s sont également davantage familiarisés avec ce système.

Quant aux nouvelles normes de succès, elles visent l'uniformisation. Dans l'ancien système, la note de passage à un cours pouvait être de 50 % dans une faculté et de 60 % dans une autre. Ces différences, souligne-t-on, freinaient la libre circulation des étudiant-e-s entre les divers programmes de l'Université.

TABLE DE CONVERSION

90-100	=	4,3	=	A+
85-89	=	4,0	=	A
80-84	=	3,7	=	A-
77-79	=	3,3	=	B+
73-76	=	3,0	=	B
70-72	=	2,7	=	B-
65-69	=	2,3	=	C+
60-64	=	2,0	=	C
57-59	=	1,7	=	C-
54-56	=	1,3	=	D+
50-53	=	1,0	=	D
35-49	=	0,5	=	E
0-34	=	0,0	=	F

(S) Succès — sans valeur numérique
(E) Échec — sans valeur numérique

Les pressions de l'AGEEFEP ont porté leurs fruits 55 COURS-LABOS DEVIENNENT DES COURS THÉORIQUES

Après plusieurs années de revendication et plus d'un an de travail en comité conjoint, l'AGEEFEP a finalement obtenu que la Faculté de l'éducation permanente reclasse comme cours théoriques 55 de ses 127 cours avec laboratoire. Pour les étudiant-e-s, il s'agit d'une économie de droits de scolarité de 22,50 \$ — 64,50 \$ au lieu de 87,00 \$ — pour un cours de trois unités.

Pour qu'il soit considéré comme laboratoire, un cours doit comporter des travaux pratiques, des ateliers, un nombre limité d'inscriptions, un enseignement tuteurale ou l'utilisation d'un équipement spéciali-

sé. Dans le passé, à la demande de l'AGEEFEP, un certain nombre de cours qui ne correspondaient pas aux critères précités avaient été rayés de la liste des cours avec laboratoire. Cette année, c'est l'ensemble des cours avec laboratoire qui a été réexaminé, avec le résultat que l'on sait.

Les étudiant-e-s du Certificat en créativité sont les grands gagnants de cette révision : 16 cours avec laboratoire ont été reclassés comme cours réguliers; c'est aussi le cas de 12 cours d'animation. Les programmes suivants bénéficient également d'une réduction du nombre de cours avec laboratoire : Santé et sécurité au travail, Relations interpersonnelles, Relations publiques, Psychologie, Publicité, Langues, Journalisme, Hautes études commerciales, Français, Pédagogie audiovisuelle et Criminologie.

La collation des grades à la FEP UNE SOIRÉE DE PLUS EN PLUS COURUE

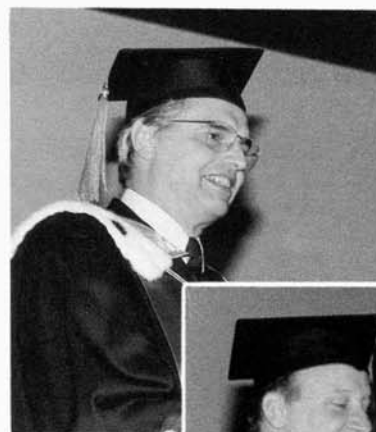
L'auditorium du Pavillon principal en viendra-t-il à être trop exigu pour recevoir tous ceux et celles qui veulent assister à la collation des grades des diplômé-e-s de la Faculté de l'éducation permanente? Le fait est que cette soirée annuelle, organisée conjointement par la FEP et l'AGEEFEP, est de plus en plus populaire et que plus de 1 200 personnes y ont assisté le 30 mai dernier.

Au total, quelque 442 étudiant-e-s de la FEP — un nombre record — ont terminé leur scolarité de baccalauréat au cours de l'année 1988, et plus de la moitié d'entre eux étaient présents pour recevoir leur diplôme des mains du doyen, M. Jacques Léonard, et du vice-recteur à l'administration, M. Jacques Lussier.

Tous deux ont d'ailleurs souligné les mérites de la Faculté de l'éducation permanente. Ainsi, pour M. Lussier, les étudiant-e-s de la Faculté ont introduit un facteur de créativité à l'Université, et la FEP joue maintenant un rôle de premier plan, elle qui compte pour la moitié de tous les certificats décernés par l'U. de M. Il a également fait état du nombre croissant de programmes multifacultaires et rappelé que la moitié des 160 programmes de l'Université sont maintenant accessibles à la clientèle de la FEP. Quant à M. Léonard, il a surtout insisté sur le fait que la FEP a amélioré la qualité de son enseignement et de ses programmes au cours des dernières années, qu'elle ne cesse de créer de nouveaux programmes et qu'elle est beaucoup plus qu'une voie d'accès à l'Université pour les adultes.

Le président de l'AGEEFEP, M. Robert Martin, ainsi que la porte-parole des

diplômé-e-s, Mme Lise Guilbert, ont surtout mis en lumière l'effort énorme déployé par les étudiant-e-s adultes à temps partiel pour mener de front leurs études, leur vie professionnelle, leurs obligations familiales... et le peu de loisirs qu'il leur reste. Au cours de cette soirée très protocolaire, Mme Guilbert en a fait sourire plus d'un en racontant comment elle avait mis près de deux heures pour retrouver son automobile le premier soir de cours parce qu'elle ignorait l'avoir garée au palier supérieur du parc de stationnement à étages. M. Martin, lui, a sans doute touché une corde sensible lorsqu'il a affirmé que, pour les diplômé-e-s, la collation des grades ajoute à la courte liste des événements qui comptent dans la vie d'une personne.



VOTRE SERVICE ALIMENTAIRE



- BANQUETS ET RÉCEPTIONS
- TOUS GENRES DE RÉCEPTION SUR LE CAMPUS
- NOUS ALLONS AUSSI À L'EXTÉRIEUR

10% d'escompte sur banquet avec présentation de la carte étudiante

SERVICE DE CAFÉTÉRIA

Pavillon sciences sociales et centre communautaire: Spécial du jour

RESTAURANTS

• Le Cercle: table d'hôte et carte de vin

PAZZELLI

Pizza, steak, brochettes, bière

COMPTOIRS SATELLITE

9 endroits sur le campus: café, croissant, sandwich

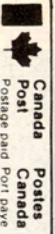
CANTINE DU CANADA

C.P. 6128 SUCC.A. MONTRÉAL, QUÉBEC - H3C 3J7 (514) 345-0345

**Le rendez-vous des étudiantes et
étudiants de la FEP**

Le rendez-vous **de la FEP**

- à l'entrée du pavillon 3200 Jean-Brillant
- ouvert du Lundi au jeudi, de 19h à 23h30



Canada Post
Postes Canada
Postage paid Port Dave

Courrier de

deuxième

classe no 8084

ETL-Centre Ville

FM 128